



# LE TEMPS

DES RÉALISATIONS

NEWSLETTER OF THE MANDATE OF GREAT OPPORTUNITIES



**Nouveau septennat**

# L'ère des Grandes Opportunités



**5 EDITO**  
**En marche pour le septennat des « Grandes Opportunités »**  
 The Mandate of "Great Opportunities" on the Move

**7 AUDIENCES**  
 Yaoundé-Riyad  
**Concertation autour des questions de sécurité**  
 Building Military and Security Cooperation

Cameroun-Guinée | Cameroon-Guinea  
**Entre pays frères**  
 Alpha Conde Congratulates Paul Biya

**10 FOCUS**  
 Prestation de serment du Président de la République | Swearing-in of the President of the Republic  
**Discours du Président Paul BIYA à l'occasion de la prestation de serment**  
 Inaugural Address by President Paul BIYA on the occasion of the swearing-in ceremony

**Remise des Attributs de Grand Maître des Ordres Nationaux au Chef de l'Etat**  
 Presentation of the Attributes of Grand Master of National Orders to the Head of State

**Les félicitations du Corps diplomatique au Président de la République**  
 Congratulations of the Diplomatic Corps to the President of the Republic

**Les félicitations des Corps constitués nationaux au Président de la République**  
 The congratulations of the National Constituted Corps to the President of the Republic

**38 L'ÉVÈNEMENT**  
 Clôture de la saison sportive 2018 | 2018 Cameroon Cup Final

**Une coupe bien pleine... Acclaimed with Great Excitement**



**42 FIRST LADY**  
 Bébé né d'une mère de 62 ans | Safe Delivery by 62-year-old

**Madame Chantal BIYA au CHRACERH**  
 Mrs Chantal BIYA lauds CHRACERH Staff

**46 DIGITAL**  
 Les Camerounais s'expriment sur Internet  
 Cameroonians express themselves on Internet

**48 AU CŒUR DE L'ACTION** | Opportunités  
 Recrutement de 2000 enseignants dans les universités  
**Le nouvel élan de l'enseignement supérieur**  
 Special Recruitment of 2,000 University Lecturers

| Actes  
 Septembre-Novembre 2018  
**Lois promulguées, Ordonnances, Décrets et Arrêtés signés par le Président de la République**



**LE TEMPS DES RÉALISATIONS** | Une publication du Cabinet Civil de la Présidence de la République du Cameroun  
 A Publication of the Civil Cabinet of the Presidency of the Republic of Cameroon

Directeur de Publication/Publisher :  
**Samuel MVONDO AYOLO**  
 Ministre, Directeur du Cabinet Civil/Minister,  
 Director of the Civil Cabinet  
 Coordonnateur/Coordinator :  
**Oswald BABOKE**, Directeur Adjoint du Cabinet  
 Civil/Deputy Director of the Civil Cabinet

Rédacteurs-en-Chef/Editors-in-Chief  
**Nicolas AMAYENA**, Attaché  
**Bansi Victor SUHYANG**, Attaché

**Rédaction/ News Staff:**  
 Jean Lucien EWANGUE, Attaché  
 Jean Christian ATANGANA  
 Médard NKODO NSOULOU  
 Dorothee DANEDJO FOUBA  
 MBENJU John MAFANY  
 Armel MEBANDE  
 Edouard MVONDO MVOGO  
 Joseph Bienvenu AMOUGOU MEYONG  
 Carole NYANGONO ADJOMO

**Contribution :**  
 Churchill EWUMBUE MONONO,  
 Conseiller Technique  
 Florent Guy ELA FOE, Attaché

Jeanne D'Arc OTAM, Chargé d'Etudes Assistant  
 Francine NDONGO; Assistante

**Photographie/Photos**  
 Victor YENE  
 Elie Gérard NYAT SAF  
 Sylvain ANDJONGO SEME  
 Salifou CHIGUET

**Direction artistique et Mise en page:**  
**CREATIVE THINK** Laurent ABAH  
 Dominique BELING NKOUNBA

All these instruments are available on our website : [www.prc.cm](http://www.prc.cm)

**CE MAGAZINE NE PEUT ETRE VENDU / NOT TO BE SOLD**

**6 novembre 1982.** Première prestation de serment du Président Paul BIYA, après avoir succédé de manière constitutionnelle au Président Ahmadou Ahidjo démissionnaire deux jours plus tôt. Paul BIYA est un homme d'Etat qui fascine toujours. Un chantre de l'unité et de la paix, doué d'un talent inné dans l'art de gouverner.

**6 November 1982.** Paul BIYA's first oath-taking ceremony as President of the Republic, after he constitutionally succeeded President Ahmadou Ahidjo who resigned two days earlier. Paul BIYA is a providential man who fascinates. A champion of unity and peace, endowed with an innate talent in the art of governing.



## En marche pour le septennat des « Grandes Opportunités » The Mandate of "Great Opportunities" on the Move

**L**e 6 novembre 2018, le Président élu au scrutin du 7 octobre 2018, S.E.M. Paul BIYA, prêtait serment devant le peuple camerounais, dans une liesse qui rappelait l'hystérie populaire embrasant le pays tout entier, un certain 6 novembre 1982, lorsque, par les mécanismes constitutionnels, il succéda au Président Ahmadou Ahidjo. Pour la septième fois consécutive donc, Paul BIYA s'est engagé à remplir loyalement les fonctions que le peuple lui a confiées, à consacrer toutes ses forces à conserver, protéger et défendre la Constitution et les lois de la République, à veiller au bien de la Nation, à soutenir et à défendre l'unité, l'intégrité et l'indépendance de la patrie.

Ce serment peut être compris comme un acte d'attestation solennelle, devant Dieu, de la vérité de sa déclaration et du sérieux de son engagement. Cet acte s'inspire du sentiment d'une absolue dépendance de celui qui prononce le serment à l'égard du souverain Juge.

C'est la raison pour laquelle la prestation de serment s'accompagne d'une cérémonie particulièrement faste, destinée à lui donner un caractère encore plus expressif, plus solennel et du geste symbolique de lever de la main vers le ciel, demeure de Dieu. Elle scelle un engagement d'importance, et engage le Président de la République vis-à-vis de la postérité. En sacrifiant à ce rituel, Paul BIYA n'est pas seulement conscient de la charge historique énorme du serment auquel il s'engage, mais surtout, il accepte de consacrer sept années supplémentaires de sa vie au service de son pays, de son peuple. Il n'est pas exagéré d'assimiler ceci à la « kénose », ce renoncement qui fait abnégation de soi-même, par amour des autres, pour servir une cause supérieure.

Paul BIYA se met à nouveau au service de ce peuple qui, à hue et à dia, a réclamé sa candidature et l'a magistralement élu, dans un processus démocratique totalement transparent. Ce choix du peuple suit la prédestination d'un homme prodigieux, un patriote irréductible, un dirigeant combattif à l'esprit visionnaire. Le peuple a choisi cet homme parce qu'il l'aime profondément, et qu'il le connaît, un homme auquel il peut s'identifier, un homme qui porte ses rêves, ses aspirations, ses ambitions.

Dans son discours d'investiture, le Président Paul BIYA a confirmé ce sentiment en posant les balises de son action pour le mandat qu'il entame. Nous pouvons nous arrêter sur deux d'entre elles :

**La paix :** le Chef de l'Etat, profondément attaché à cette valeur qui fait partie de l'identité camerounaise, a stigmatisé les « entrepreneurs de guerre » qui sèment le désarroi et la mort

*Paul BIYA se met à nouveau au service du peuple qui, à hue et à dia, a réclamé sa candidature et l'a magistralement élu.*

Par | By Samuel MVONDO AYOLO  
Ministre, Directeur du Cabinet Civil  
Minister, Director of the Civil Cabinet

*Paul BIYA is once again at the service of those people who, from all the nooks and crannies, requested his candidacy and brilliantly elected him.*

**O**n 6 November 2018, the President elected in the poll of 7 October 2018, H.E. Paul BIYA, took the Oath of Office before the Cameroonian people, in a jubilation that recalled the hysteria of the whole country, on a certain 6 November 1982, when, by constitutional mechanisms, he succeeded President Ahmadou Ahidjo. For the seventh consecutive time therefore, Paul BIYA took the commitment to faithfully fulfil the functions that the people have entrusted to him, to devote all his efforts to preserving, protecting and defending the Constitution and the laws of the Republic, to watch over the commonwealth of the Nation, to support and defend the unity, integrity and independence of the Cameroon fatherland.

This oath can be understood as an act of solemn attestation, before God, of the truth of his declaration and the seriousness of his commitment. This act is inspired by the feeling of absolute dependence on the Sovereign Judge by the one who pronounces it. This is why the oath is accompanied by a particularly pomp ceremony, intended to give it an even more expressive, more

solemn character and the symbolic gesture of raising one's hand to heaven, the home of God. It seals a commitment of great importance, and commits the President of the Republic in relationship with posterity. By sacrificing himself to this ritual, Paul BIYA is not only

aware of the enormous historical burden of the oath to which he is committed, but above all, he agrees to devote another seven years of his life to the service of his country and his people. It is not an exaggeration to equate this with «kenosis,» self-denial, for the love of others, to serve a higher cause.

Paul BIYA is once again at the service of those people who, from all the nooks and crannies, requested his candidacy and brilliantly elected him, in a totally transparent democratic process. This choice of the people follows the predestination of a prodigious man, an irreducible patriot, a fighting leader with a visionary spirit. The people chose this man because they love him deeply and know him as a man they can relate to, a man who carries their dreams, their aspirations and their ambitions.

In his inaugural address, President Paul BIYA confirmed this feeling by setting the guidelines for his new mandate. Just two examples will do:

**Peace:** The Head of State, deeply attached to this value which is part of the Cameroonian identity, stigmatized «war mongers» who sow confusion and death in the North West and South West Regions. He enjoined them to lay down their arms. They will have to face the

dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, les enjoignant de déposer les armes. Pour avoir attaqué les symboles les plus représentatifs de la société, ils devront faire face à la détermination de nos forces de défense et de sécurité ainsi qu'à la rigueur de la loi. Ce discours de fermeté traduit l'amertume de la population, excédée par la barbarie de ces criminels qui détruisent les écoles et les centres de santé, cassent des ponts, assassinent froidement des religieux, bafouent sans vergogne des autorités coutumières, essaient un discours de haine et de division.

Paul BIYA s'engage à faire régner la paix parce que les questions de société, comme à l'accoutumée, seront toutes abordées dans un esprit de conciliation, d'apaisement et de concorde pour que prévale le vivre-ensemble. La paix règnera parce que le désir profond de modernisation de l'Etat qui allie à la fois le changement managérial et une sensible avancée démocratique trouve son écho dans le processus de décentralisation en cours. C'est une solution pérenne en ce sens qu'elle reconnaît l'existence d'une collectivité de base territoriale capable d'assumer la gestion d'intérêts collectifs, d'aborder efficacement les problèmes sociaux et économiques, d'impulser une plus grande représentation politique, de favoriser la participation citoyenne aux affaires publiques et d'assurer une gestion démocratique des entités décentralisées.

**Le rajeunissement de la classe politique :** elle préoccupe le Chef de l'Etat depuis fort longtemps et va constituer pour ce septennat l'une des colonnes de son action. La clé pour rendre le Cameroun plus prospère est entre les mains de sa jeunesse. C'est elle qui sera le moteur de la réduction de la pauvreté grâce à son ingéniosité, son patriotisme et sa générosité. Synonyme de mobilité, d'innovation et de dynamisme, elle est invitée à prendre toute sa place dans une société qui abhorre le dénigrement et le pessimisme. La jeunesse doit travailler à l'épanouissement de la vie, à faire surgir de son génie toutes les forces positives dont le pays a besoin pour s'imposer dans le concert des nations. Cette jeunesse constitue un formidable potentiel de développement que d'autres pays nous envient. Elle doit être actrice du changement, dans son acception commune, dénuée de connotation morale, mais plutôt celui qui évoque la relève et l'espoir de continuité, c'est-à-dire une transformation sociale par un renversement de valeurs favorable au renouveau moral.

Le contexte dans lequel s'ouvre ce septennat des « Grandes Opportunités » annonce des performances économiques améliorées, la vulgarisation des techniques de l'information et de la communication en constante évolution, le potentiel énergétique renforcé, un parc infrastructurel densifié, le tissu social renforcé et mieux articulé, le système démocratique maîtrisé, la jeunesse valorisée, la promotion de la femme institutionnalisée. Tous ensemble, aidons le Président Paul BIYA à réaliser ce programme, à poursuivre son œuvre à la tête de l'Etat pour un Cameroun qui gagne.

**Le rajeunissement de la classe politique préoccupe le Chef de l'Etat depuis fort longtemps et va constituer pour ce septennat l'une des colonnes de son action.**

**The Rejuvenation of the Political Class has for a long time now been the worry of the Head of State and will constitute one of his major actions during this mandate.**

determination of our defence and security forces and the rigour of the law for having attacked the most representative symbols of our society. This speech of firmness reflects the bitterness of the population, overwhelmed by the barbarity of these criminals who destroy schools and health centres, break bridges, coldly kill religious personalities, and shamelessly flout customary authorities, sowing hate speech and division.

Paul BIYA is committed to building peace because the issues of society, as usual, will all be approached in a spirit of conciliation, appeasement and harmony so that our living together can prevail. Peace will prevail because the deep desire for modernization of the state that combines both managerial change and a significant democratic advancement finds its echo in the ongoing process of decentralization. It is a long-term solution in that it recognizes the existence of a territorial base community capable of assuming the management of collective interests, of effectively addressing social and economic problems, of stimulating greater political representation, to promote citizen participation in public affairs and to ensure the democratic management of decentralized entities.

**The Rejuvenation of the Political Class:** This has for a long time now been the worry of the Head of State and will constitute one of his major actions during this mandate. The key to making Cameroon more prosperous is in the hands of its youth. They will be the prime movers of poverty reduction through their ingenuity, their patriotism and their generosity. Synonymous with mobility, innovation and dynamism, the youths are thus invited to take their place in a society that abhors denigration and pessimism. The youth must work for the blossoming of life, and through its ingenuity bring to the fore all the positive forces that the country needs to impose itself in the concert of nations. This youth constitute a tremendous development potential for which other countries envy us. It must be an actor of change, in its common understanding, devoid of moral connotation, but rather that which evokes the succession and the hope of continuity, that is to say a social transformation by a reversal of values favourable to a new ethics.

The context of this seven year mandate of «Great Opportunities» announces improved economic performances, the popularization of information and communication technologies which is in constant evolution, enhanced energy potential, a denser infrastructure park, better articulated social fabric, mastered democratic system, valorised youth and the institutionalization of the promotion of women. Together, let us help President Paul BIYA to achieve these goals, to continue his work at the helm of the State for a Cameroon that conquers.

Cameroun-Arabie Saoudite | Yaounde-Riyadh

## Concertation autour des questions de sécurité Building Military and Security Cooperation

Le Cameroun et le Royaume d'Arabie Saoudite ont posé les jalons d'une nouvelle coopération en matière de défense à l'occasion de la visite effectuée à Yaoundé en novembre dernier par le Vice-ministre saoudien de la Défense, Monsieur Mohammed Bin Abdullah Alaayesh. L'émissaire du Roi Salmane Ben Abdelaziz Al Saoud a été reçu en audience, le 19 novembre 2018, au Palais de l'Unité par le Président de la République, Paul BIYA.

Si rien n'a filtré de cette rencontre, on peut estimer que les questions de sécurité, notamment la lutte contre le terrorisme, étaient au centre des...

President Paul BIYA granted an audience on 19 November 2018 to Mohammed bin Abdullah – Assistant Defence Minister of the Kingdom of Saudi Arabia. The special envoy of King Salman bin Abdulaziz Al Saud was accompanied, among others, by the Ambassador of the Custodian of the Two Holy Mosques to the Republic of Cameroon – His Excellency Mohammed bin Sulaiman Al-Musher.

Top on the agenda was the introduction of a military and security cooperation between Yaounde and Riyadh. It was revealed that the Kingdom of Saudi Arabia, which has a rich experience in counter-terrorism, has expressed its willingness to assist Cameroon overcome its security threats. This cooperation will...





...entretiens entre le Chef de l'État et le vice-ministre saoudien. Les deux parties ont certainement réitéré leur volonté commune de lutter contre ce fléau et de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine de la défense. Il n'est pas inutile de rappeler que le Cameroun mène depuis 2014, dans la région de l'Extrême-Nord, une guerre asymétrique contre la secte islamiste et obscurantiste Boko Haram. L'émissaire saoudien a certainement promis de continuer à soutenir notre pays dans cette guerre. Intervenant à l'aube du nouveau septennat du Chef de l'Etat, la visite du vice-ministre saoudien de la Défense à Yaoundé a aussi été l'occasion de passer en revue la riche et fructueuse coopération entre nos pays et d'envisager les perspectives d'avenir. Plusieurs projets d'envergure au Cameroun ont bénéficié des financements du gouvernement saoudien dans les domaines des infrastructures de transport et d'énergie, de la santé, de l'agroalimentaire, du sport et de la culture. Chaque année, de milliers de pèlerins camerounais se rendent dans les Lieux Saints de l'Islam en Arabie Saoudite. Le Royaume a accueilli 2800 pèlerins camerounais en août 2018.

... tackle challenges such as: the fight against the Boko Haram terrorist group; armed separatists in the North-West and South-West Regions; and incursions by rebels from the Central African Republic. Mohammed bin Abdullah equally had a working session with Cameroon's Minister Delegate at the Presidency in charge of Defence before the Unity Palace rendezvous with the Head of State. On the other hand, the safe transportation and accommodation of Cameroonian pilgrims to Mecca, and possible high-level visits were also addressed. It should be noted that President Paul BIYA ratified an air service agreement between the Republic of Cameroon and the Kingdom of Saudi Arabia on 20 December 2017. In the long term, Riyadh is finalising the construction of a magnificent embassy in Yaounde – to help widen its presence in Cameroon and the sub-region. The Kingdom of Saudi Arabia has contributed enormously to the realisation of many projects in Cameroon through the Saudi Development Fund. These include: the tarring of the Fouban-Tibati and Olama-Kribi roads, extension works in the University of Ngaoundere, the building of the Tsinga Mosque, and the construction Song-Loulou hydroelectric dam.

Cameroun-Guinée | Cameroon-Guinea

## Entre pays frères Alpha Conde Congratulates Paul Biya

Porteur d'un pli fermé du Président Alpha Condé, le ministre guinéen de l'Energie et de l'Hydraulique, Monsieur Cheikh Taliby Sylla, a été reçu en audience par le Chef de l'Etat le 26 octobre 2018. Face à la presse, le ministre guinéen a déclaré : « le Président guinéen, Alpha Condé félicite le Président Paul BIYA pour sa brillante réélection à la magistrature suprême et lui adresse les vœux de succès pour que grâce à son expérience avérée dans toute l'Afrique, il puisse davantage conduire le Cameroun à l'émergence et aider les autres pays comme la Guinée à émerger. » Dépêché à Yaoundé quatre jours seulement après la proclamation des résultats officiels de l'élection présidentielle, l'émissaire de Conakry avait de la peine à cacher son émotion après cette audience. « Je viens d'être reçu par un grand homme africain qui a l'ambition non seulement de développer son pays mais aussi et surtout de développer l'Afrique », a-t-il laissé entendre. Le Chef de l'Etat et son hôte ont revisité la coopération entre le Cameroun et la Guinée. Le ministre Cheikh Taliby Sylla a noté une convergence de vues sur la vision d'une exploitation judicieuse des importantes ressources du sous-sol dont regorgent les deux pays au bénéfice de leurs populations respectives.

A special envoy of President Alpha Conde was received in audience by His Excellency Paul BIYA on 26 October 2018. Cheick Taliby Sylla, Guinean Minister of Energy and Hydrology was bearer of a congratulatory letter to the Head of State after his brilliant re-election in the 7 October presidential poll. The Guinean emissary was the first foreign personality to be received at the Unity Palace after the proclamation of the results by the Constitutional Council. Minister Cheick Taliby Sylla told reporters at the end of the audience that it was a privilege for him to meet with President Paul BIYA, whom he described as a great and wise African leader. He announced that President Alpha Conde congratulated his Cameroonian counterpart and urged him to use his rich experience and proven track record in Africa in the exercise of power. The Guinean leader expressed optimism that President Paul BIYA's action plan will lead Cameroon to economic emergence. Yaounde and Conakry wish to deepen cooperation ties – to facilitate the exchange and transfer of knowledge and skills for mutual development. Focus will be laid on the conventional exploitation of energy and mineral resources in the interest of their respective population. Cameroon and Guinea equally share a convergent view on maritime safety and security in the Gulf of Guinea.





6 novembre 2018 | 6 November 2018

## Moments inoubliables d'une démocratie dynamique

Le 9 juillet 2018, usant de ses prérogatives constitutionnelles et conformément aux dispositions du code électoral, le Chef de l'Etat a convoqué le corps électoral pour l'élection du Président de la République. Par ce tweet mémorable du 13 juillet 2018, Paul BIYA acceptait de répondre favorablement aux appels pressants et incessants des camerounais de tous bords pour être leur candidat à cette élection.

Le 7 octobre 2018, le plébiscite en sa faveur s'est confirmé dans les urnes, au terme d'une campagne électorale pacifique, où l'émulation politique s'est montrée à la hauteur de la maturité du peuple camerounais. Nul n'oubliera les confrontations juridiques devant le Conseil Constitutionnel lors du contentieux post électoral retransmis en mondovision. Elles ont révélé à la face du monde le dynamisme de notre démocratie.

L'apothéose du 6 novembre 2018 restera quant à elle gravée dans les mémoires comme un grand moment de communion nationale. La prestation de serment suivie de la remise des attributs de la fonction présidentielle et l'acte d'allégeance des grands corps de l'Etat et du corps diplomatique au Chef de l'Etat ont parachevé ce processus électoral. La victoire de Paul BIYA, incontestablement acquise avec panache, c'est le triomphe d'un peuple courageux et maître de son destin. Elle est la preuve, s'il en est, que le Président Paul BIYA est et demeure le gage de la stabilité politique et du progrès démocratique d'une nation qui se construit dans la paix, offrant à sa jeunesse des opportunités pour un avenir prometteur. « Le Temps des Réalisations », dans ses nouveaux atours, vous donne de revivre ces événements marquants, pour les inscrire dans les méandres de l'histoire.

## Unforgettable Moment

On 7 October 2018, millions of Cameroonian voters went to the polls, after a thrilling campaign season, to elect the President of the Republic. After the general tallying of the votes and the examination of petitions by some candidates – within the framework of an unprecedented live broadcast, the Constitutional Council – the only organ empowered to do so, proclaimed the official results of the election on 22 October 2018. Paul BIYA, candidate of the Cameroon Peoples Democratic Movement (CPDM), brilliantly won the election

with 71.28% of the votes cast. The incumbent was sworn-in on 6 November 2018 at the National Assembly. It was an unforgettable moment of national politics, which gave rise to an exceptional mobilisation of Cameroonians who came from distant parts of the country to acclaim the President of the Republic along the streets of Yaounde. This impressive popular enthusiasm from the sovereign people of Cameroon – masters of their destinies, was the hallmark of President Paul BIYA's victory.



Yaoundé, le 06 novembre 2018 | Yaounde, 6 November 2018

## Discours du Président Paul BIYA à l'occasion de la prestation de serment Inaugural Address by President Paul BIYA on the occasion of the swearing-in ceremony

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,  
Monsieur le Premier Vice-Président du Sénat,  
Monsieur le Président du Conseil Constitutionnel,  
Monsieur le Premier Président de la Cour Suprême,  
Mesdames et Messieurs les Sénateurs,  
Mesdames et Messieurs les Députés,  
Mesdames, Messieurs,  
Chers compatriotes,

Qu'il me soit tout d'abord permis de remercier Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale pour ses paroles de bienvenue et ses encouragements au début de ce nouveau mandat.

The President of the National Assembly,  
The First-Vice President of the Senate,  
The President of the Constitutional Council,  
The First President of the Supreme Court,  
Honourable Members of the Senate,  
Honourable Members of the National Assembly,  
Ladies and Gentlemen,  
Dear Compatriots,

Allow me, first of all, to thank the President of the National Assembly for his words of welcome and his encouragement as I begin this new term of office. I also wish, before you, once again, to thank the Cameroonian people for having



Je tiens à exprimer une fois encore devant vous ma reconnaissance au peuple camerounais de m'avoir renouvelé sa confiance. Celle-ci sera pour moi un soutien indispensable dans l'exercice des hautes responsabilités que j'aurai à assumer au cours des prochaines années.

Le serment que je viens de prêter « devant le peuple », selon les termes de l'article 7 de notre Constitution, en présence de ses représentants, revêt une haute valeur symbolique à un double titre :

- il implique une fidélité absolue aux institutions de la République, à laquelle je ne saurais déroger ;
- il a d'autre part valeur d'engagement personnel irrévocable à se conformer aux obligations qui sont celles du Chef de l'Etat, telles qu'elles sont définies par notre loi fondamentale.

Comme par le passé, ce sont ces principes qui guideront mon action au service du peuple camerounais au cours du septennat des « Grandes Opportunités » qui s'ouvre aujourd'hui.

Mesdames, Messieurs, Avant d'en évoquer les perspectives, je souhaiterais que nous jetions ensemble un rapide regard en arrière, ce qui nous permettra de faire le point sur la situation présente.

Le septennat qui vient de s'achever ne s'est pas écoulé comme un « long fleuve tranquille ».

Au plan de la sécurité, nous avons d'abord été confrontés aux attaques répétées du groupe terroriste Boko Haram, qui a semé la terreur et la désolation dans l'extrême-nord de notre pays. Nous avons fait face, de concert avec nos voisins et avec l'aide de nos partenaires traditionnels. Nos forces de défense et de sécurité, auxquelles je tiens ici à rendre, à nouveau, hommage, ont repoussé l'ennemi hors de nos frontières. Aujourd'hui, la situation est stabilisée mais nous restons vigilants et déterminés.

Par la suite, dans nos régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, des forces négatives ont cru pouvoir profiter de revendications d'ordre corporatiste pour essayer de mettre en œuvre un projet de sécession. Il s'en est suivi une succession d'actes de violence terroriste auxquels le gouvernement a répondu en prenant des mesures nécessaires pour préserver l'ordre public, ainsi que la sécurité des citoyens et de leurs biens.

Il va sans dire que l'objectif des sécessionnistes porte atteinte à notre Constitution, qui consacre le caractère « indivisible » de notre République.

renewed their trust in me. Such trust will represent an invaluable support to me in the discharge of the weighty responsibilities awaiting me in the years ahead.

The oath I have just taken "before the people", in accordance with the provisions of Article 7 of our Constitution, in the presence of their representatives, is of a highly symbolic significance on two counts:

- it is an expression of absolute loyalty to the institutions of the Republic from which I cannot derogate; and
- it is an irrevocable personal commitment to performing the duties of Head of State as set forth in our Constitution.

As in the past, these principles will guide my action in serving the Cameroonian people during the seven-year term of "Great Opportunities" beginning today.

Ladies and Gentlemen, Before outlining our prospects, I would like us to take a quick look back so that we can take stock of the present situation.

The seven-year term that has just ended was not a bed of roses. Security wise, we first had to deal with repeated attacks by the terrorist group, Boko Haram, which spread terror and desolation in the far-north of our country. Together with our neighbours, and with the help of our traditional partners, we responded strongly. Our defence and security forces, to whom I once more pay tribute, chased the enemy out of our borders. The situation is now stable, but we remain vigilant and determined.

Then, in the North-West and South-West Regions, negative forces thought they could take advantage of socio-professional grievances to try to roll out a secessionist agenda. This was followed by successive acts of terrorist violence to which the Government responded by taking the necessary measures to ensure public law and order, as well the safety of people and their property.

It is obvious that the secessionist ambition undermines our Constitution which establishes the "indivisible" nature of our Republic.

On the other hand, our population's repeated desire to be more closely involved in the management of their local affairs prompted us to take necessary measures to fast-track the decentralization process.

These priority tasks did not distract us from the need to work towards improving our economy, adversely impacted by the global economic and financial crisis, as well as falling commodity prices.

To that end, we continued implementing our structural reforms and taking measures

En revanche, le désir maintes fois exprimé, de nos populations d'être mieux associées à la gestion de leurs affaires locales, nous a conduits à prendre des mesures nécessaires pour accélérer le processus de décentralisation.

Ces tâches prioritaires ne nous ont pas détournés de la nécessité d'œuvrer à l'amélioration de notre économie, affectée par les effets de la crise économique et financière mondiale, ainsi que par la baisse des cours des matières premières.

Dans ce but, nous avons poursuivi la mise en œuvre de nos réformes structurelles et pris des mesures pour redresser notre situation budgétaire. Notre « résilience » a été saluée par le FMI avec lequel nous avons conclu, en 2017, un programme économique et financier appuyé sur une « facilité élargie de crédit ». Nos efforts expliquent sans aucun doute le retour progressif de notre croissance.

Parallèlement, tout en veillant à la soutenabilité de notre dette extérieure, nous avons donné une nouvelle impulsion à nos grands projets d'infrastructures concernant la production d'énergie, la distribution d'eau potable et la construction des routes. De nombreuses réalisations en portent témoignage.

Malgré les difficultés de la conjoncture, de nombreux chantiers ont été ouverts dans les domaines de la santé, de l'éducation et des services sociaux. Il est indéniable que sur ce plan, des avancées notables ont été réalisées.

Nous avons, par ailleurs, continué le parachèvement de notre édifice institutionnel et démocratique, avec la mise en place effective du Sénat et du Conseil Constitutionnel. Ainsi, contre vents et marées, nous avons maintenu notre cap vers l'émergence. Ce rapide bilan, qui est loin d'être exhaustif, montre bien que notre pays est en pleine transformation et qu'il avance résolument dans la voie du progrès.

Mesdames, Messieurs, D'une façon générale, au cours du septennat qui s'annonce, nous veillerons à consolider nos acquis, tout en explorant les pistes nouvelles, nous permettant de saisir toutes les opportunités d'un monde en constante évolution.

Dans cet esprit, il va de soi que nous allons poursuivre nos réformes structurelles afin de renforcer notre équilibre budgétaire et de conforter la soutenabilité de notre dette. Des finances saines sont en effet la condition de l'attractivité d'une économie et, donc, de son aptitude à accueillir les investissements.

A ce propos, je voudrais appeler votre attention sur les changements qui sont en cours au niveau international et qui ne manqueront pas d'avoir des répercussions sur notre pays.

Les règles qui régissaient la mondialisation des échanges depuis plusieurs décennies

to improve our fiscal situation. Our "resilience" was hailed by the IMF with which we concluded, in 2017, an economic and financial programme backed by an "extended credit facility". It is clear that these efforts account for our progressive return to growth.

At the same time, while ensuring the sustainability of our external debt, we gave a fresh impetus to our major infrastructure projects regarding power generation, drinking water supply and road construction. This is evident in the many achievements recorded.

Despite the adverse economic situation, many projects were initiated in the health, education and social services sectors. Unquestionably, considerable progress has been achieved in this regard.

Furthermore, we pursued efforts to complete the building of our institutional and democratic edifice with the effective setting up of the Senate and the Constitutional Council.

Against all odds, we have, thus, stayed the course towards emergence.

This quick review, which is far from exhaustive, clearly shows that our country is undergoing transformation and that it is resolutely set on the path of progress.





sont remises en cause. Les tendances au protectionnisme, voire à l'isolationnisme gagnent du terrain. Il y a là le risque clair d'un effet déstabilisateur pour de nombreux pays, en particulier pour ceux en développement comme le nôtre. Nous allons de plus en plus subir les effets des changements climatiques qui impacteront la vie de nos concitoyens, notamment ceux du monde rural.

Dans ce contexte, il me semble opportun de nous attacher à développer les secteurs de notre économie qui pourront réduire sensiblement nos importations de biens et services. Cette politique présentera l'avantage de nous permettre de rééquilibrer notre balance commerciale chroniquement déficitaire.

Par ailleurs, nous allons réaliser une véritable « révolution agricole » en modernisant nos moyens de production et en transformant davantage nos produits agricoles. Cela devrait aller de pair avec la mise à disposition de nouveaux équipements, magasins de stockage et routes d'accès. Ainsi pourrait se conforter notre statut de grenier de l'Afrique Centrale.

Une économie moderne ne saurait se concevoir sans l'existence d'un secteur industriel performant. Nous disposons d'un Plan Directeur d'Industrialisation qui définit les contours et le contenu d'un projet d'envergure dans ce domaine. Sa réalisation sera une des tâches prioritaires du septennat.

L'industrie, comme l'agriculture, exigent un apport d'énergie stable et suffisant. Nous avons entrepris des efforts importants dans ce secteur depuis un certain temps déjà. Les barrages et les centrales hydroélectriques que nous avons construits devraient nous permettre, à plus ou moins brève échéance, de répondre pleinement aux exigences de notre économie et aux préoccupations de nos populations en la matière.

Mais nous ne nous arrêterons pas là. Nous continuerons d'exploiter tous les sites et cours d'eau disponibles afin de faire du Cameroun un grand producteur d'électricité dans notre continent. Nous ne délaisserons pas pour autant les zones rurales en les dotant progressivement de centrales solaires.

De la même façon, nous continuerons à développer nos infrastructures de transport (routes, ports, aéroports) au bénéfice de notre économie, mais aussi pour faciliter les communications avec nos voisins.

D'autre part, conscients que la finalité de la démocratie est d'apporter au plus grand nombre des conditions de vie aussi bonnes que possible et une véritable égalité des chances, je persisterai à consacrer tous mes efforts :

- à favoriser la relance de la croissance économique, créatrice d'emplois, notamment pour les jeunes, et susceptible d'améliorer le pouvoir d'achat ;



Ladies and Gentlemen,

Overall, during the seven-year term which is starting, we will strive to consolidate our achievements, while exploring new avenues that will enable us to make use of all the opportunities offered by an ever-changing world.

In this light, we will naturally pursue our structural reforms to consolidate our fiscal balance and bolster our debt sustainability. A healthy financial situation is a sine qua non for economic and, hence, investment attractiveness.

In this regard, I would like to draw your attention to ongoing changes taking place on the world scene and which are bound to have an impact on our country.

The decades-old rules which have governed globalization of trade are being challenged. Indeed, protectionist and even isolationist tendencies are gaining ground. These trends portray the obvious risk of a destabilizing effect on many countries, particularly developing countries like ours. We will increasingly suffer the effects of climate change which will impact the lives of our fellow citizens, notably rural dwellers.

In this regard, I think it is worthwhile for us to strive to develop the sectors of our economy that could significantly reduce our imports of goods and services. Such policy will have the advantage of enabling us to balance our chronic trade deficit.

Moreover, we will stage a veritable "agricultural revolution" by modernizing our production tools and further processing our agricultural products. This should be accompanied by the acquisition of new equipment and the construction of warehouses and access roads. Our status as breadbasket of Central Africa could thus be consolidated.

There can be no modern economy without an efficient industrial sector. We have an Industrialization Master Plan that presents the outline and content of a major project in this area. Its implementation will be among the priority tasks to be performed during the seven-year term.

Industry and agriculture require stable and sufficient power supply. We have been making significant efforts in this sector for some time now. The hydropower dams and plants that we have constructed should enable us, sooner or later, to fully meet the demands of our economy and our population's energy needs.

However, we will not stop at that. We will continue to exploit all the available sites and rivers in order to transform Cameroon into a major electricity producer on our continent. We will also pay attention to rural areas by progressively providing them with solar energy plants.

Similarly, we will continue to develop our transport infrastructure (roads, ports,

- à promouvoir le rôle des femmes dans notre société ;
- à faciliter l'intégration sociale des jeunes en développant encore davantage notre système éducatif, à tous les niveaux, et en mettant l'accent sur la professionnalisation ;
- à lutter contre l'exclusion, notamment par une meilleure protection des personnes vivant avec un handicap ;
- à améliorer l'accès aux services publics de l'eau potable et de l'électricité ;
- à renforcer notre système de santé, en ouvrant de nouveaux hôpitaux et en finalisant un dispositif de sécurité sociale efficace ;
- à mettre en valeur une politique d'habitat social digne de ce nom ;
- à valoriser notre patrimoine culturel ;
- et enfin à apporter au secteur sportif le soutien qu'il mérite, pour que les efforts que nous avons consentis pour accueillir la CAN 2019 reçoivent leur juste récompense.

Mesdames, Messieurs,

Les grands défis que nécessite l'accès à l'émergence de notre économie, que j'ai rappelés, et les engagements que j'ai pris pour améliorer la qualité de la vie des Camerounais, supposent en premier lieu que des conditions adéquates de stabilité et de sécurité soient réunies. Je puis vous donner l'assurance que je ferai en sorte que ce soit le cas.

L'objectif de l'émergence doit être érigé en grande cause nationale qui mobilise l'ensemble de nos concitoyens afin de faire du Cameroun un pays moderne et socialement avancé.

Les agents du service public, comme du secteur privé, ont à cet égard un rôle important à jouer. Je connais leurs difficultés. Je prendrai les mesures nécessaires à l'amélioration de leurs conditions de travail afin de leur permettre de mieux participer au progrès de notre pays.

Avant de conclure, je veux souligner que je me suis attentivement penché sur les frustrations et les aspirations de la grande majorité de nos compatriotes du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Un bon nombre de réponses à ces préoccupations et à ces aspirations sera apporté dans le cadre de l'accélération du processus de décentralisation en cours. Dans les meilleurs délais possibles, des mesures seront prises pour élargir le champ de compétences des collectivités territoriales afin de leur donner les moyens d'une plus grande autonomie.

Quant à la promotion du bilinguisme et du multiculturalisme, elle continuera à être mise en œuvre par la commission qui y est dédiée.

airports) to boost our economy and facilitate communication with our neighbours. Bearing in mind that the ultimate goal of democracy is to provide the greatest number of people with the best living conditions possible and real equal opportunities, I will continue to devote all my efforts to:

- fostering economic growth that creates jobs, particularly for youths, and which can increase purchasing power;
- promoting the role of women in our society;
- facilitating the social integration of youths by further developing our educational system at all levels and focusing on professionalization;
- fighting against exclusion, notably by providing better protection to persons with disabilities;
- improving access to public drinking water and electricity utilities;
- enhancing our health system by building new hospitals and finalizing an efficient social security system;
- developing a worthwhile social housing policy;
- developing our cultural heritage;
- and, lastly, providing the sports sector with the support that it deserves, in the hope that the efforts that we have made to host AFCON 2019 will be rightly rewarded.

Ladies and Gentlemen,

The major challenges that must be met to ensure the emergence of our economy, which I have mentioned, and the commitments that I have made to improve the quality of life for Cameroonians, require, first of all, the creation of conditions conducive to stability and security. Rest assured that I will see to it that it so happens. The goal of achieving emergence must become a major national cause rallying all our fellow citizens in order to transform Cameroon into a modern and socially advanced country.

Public servants and private sector workers have a vital role to play in this regard. I am aware of their difficulties. I will take the necessary measures to improve their working conditions, in order to enable them contribute more to our country's progress.

Before concluding, I want to stress that I deeply reflected over the frustrations and aspirations of the vast majority of our compatriots in the North-West and South-West Regions. A good number of these concerns and aspirations will be addressed as part of current efforts to accelerate the decentralization process. Measures will be taken as soon as possible to broaden the powers of local authorities in order to provide them with the means for greater autonomy.



Ces actions et d'autres seront prises pour régler nombre de problèmes qui sont à l'origine des frustrations et des insatisfactions qui se sont manifestées ces derniers temps. Nous espérons que cela permettra de rétablir le calme indispensable au retour à des activités économiques et sociales normales. J'ai l'intime conviction que l'écrasante majorité de nos compatriotes des deux régions concernées aspirent à retrouver rapidement la paix au sein de la communauté nationale.

Malheureusement, nombre d'entre eux, en raison de la menace que les sécessionnistes continuent de faire peser sur cette partie de notre pays, n'ont pu exercer leur droit de vote à la récente élection présidentielle et, donc, exprimer leur attachement à notre unité nationale. Je leur demande de ne pas perdre espoir et d'accorder tout le soutien possible à l'action des autorités en vue du rétablissement de la paix. Ils savent mieux que personne ce que serait leur existence sous le joug d'extrémistes qui font régner la terreur et la désolation dans leurs régions depuis quelques mois.

A ces entrepreneurs de guerre, qui mettent à mal notre unité nationale et prônent la sécession, il faut qu'ils sachent qu'ils se heurteront non seulement à la rigueur de la loi, mais aussi à la détermination de nos forces de défense et de sécurité. Je leur lance un appel à déposer les armes et à retrouver le droit chemin. J'en appelle tout particulièrement aux jeunes qui se sont laissés entraîner dans une aventure sans lendemain.

Il ne fait l'ombre d'aucun doute que le destin de nos compatriotes du Nord-Ouest et du Sud-Ouest s'inscrit dans le cadre de notre République. Fort du soutien du peuple camerounais tout entier et persuadé qu'il existe une issue honorable, dans l'intérêt de tous, je ferai en sorte que le calme et la sérénité reviennent dans les deux régions concernées, dans le respect des institutions dont je suis le garant.

M'adressant maintenant à mes jeunes compatriotes, je voudrais vous dire de ne pas perdre espoir, j'ai compris votre aspiration profonde à des changements qui vous ouvrent les portes de l'avenir et permettent votre plein épanouissement.

J'ai tout aussi compris votre désir de mieux participer à la prise des décisions qui engagent l'avenir de notre pays. J'en tiendrai compte en ayant à l'esprit que le Cameroun de demain se fera avec vous.

En étant uni, notre pays, fier de ses avancées démocratiques, économiques et sociales, s'engagera avec confiance dans le progrès et la modernité.

C'est pourquoi je demande, ici et maintenant, au peuple camerounais dont je connais le patriotisme, de m'aider à continuer dans la paix l'œuvre de construction nationale.

Vive la République !  
Vive le Cameroun !

Bilingualism and multiculturalism will continue to be promoted by the commission set up to that end.

These actions and others will be undertaken to resolve the many problems that are at the root of the frustrations and dissatisfaction that have been expressed in recent times. It is our hope that this will restore calm that is indispensable for a return to normalcy and usual economic activity. I am deeply convinced that the overwhelming majority of our compatriots in the two regions concerned aspire to a rapid return to peace within the national community.

Unfortunately, as a result of the threats that the secessionists keep brandishing in this part of our country, many of them were unable to exercise their right to vote during the recent presidential election and thereby express their attachment to our national unity. I call on them not to lose hope and to lend all possible support to the action of the authorities aimed at restoring peace. They know, better than anyone, what their life would be like under the yoke of extremists who have been spreading terror and desolation in their regions for some months now.

These war-mongers who are jeopardizing our national unity and preaching secession should know that they will face not only the full force of the law, but also the determination of our defence and security forces. I am calling on them to lay down their arms and get back on the right track. I am appealing particularly to youths who got involved in a futile adventure.

I have no doubt whatsoever that the destiny of our compatriots in the North-West and South-West lies within our Republic. With the support of the Cameroonian people as a whole and convinced that there is an honourable way out in everyone's interest, I will strive to restore peace and calm in the two regions concerned, with due respect for the institutions of which I am guarantor.

Turning to my young compatriots now, I would like to ask you not to lose hope. I have understood your deep aspiration for change that will open the door to the future and enable your complete personal fulfilment. I have also understood your desire for greater participation in taking decisions that concern the destiny of our country. I will take this into account bearing in mind that tomorrow's Cameroon will be built with your input.

By staying united and proud of its democratic, economic and social advances, our country will confidently embrace progress and modernity.

That is why, here and now, I am calling on the Cameroonian people, who I know to be patriotic, to help me to continue the task of nation-building in peace.

Long-live the Republic!  
Long-live Cameroon!



**Voûte d'honneur à l'entrée du Palais de l'Unité de retour de l'Assemblée Nationale  
Guard of honour at the Unity Palace**

**Remise des Attributs de Grand Maître des Ordres Nationaux au Chef de l'Etat**



Le Grand Chancelier des Ordres nationaux, M. Peter Mafany Musonge, remettant les attributs de Grand Maître des Ordres nationaux au Chef de l'Etat  
The Grand Chancellor of the National Orders, Mr Peter Mafany Musonge, handing over the attributes of Grand Master of National Orders to the Head of State

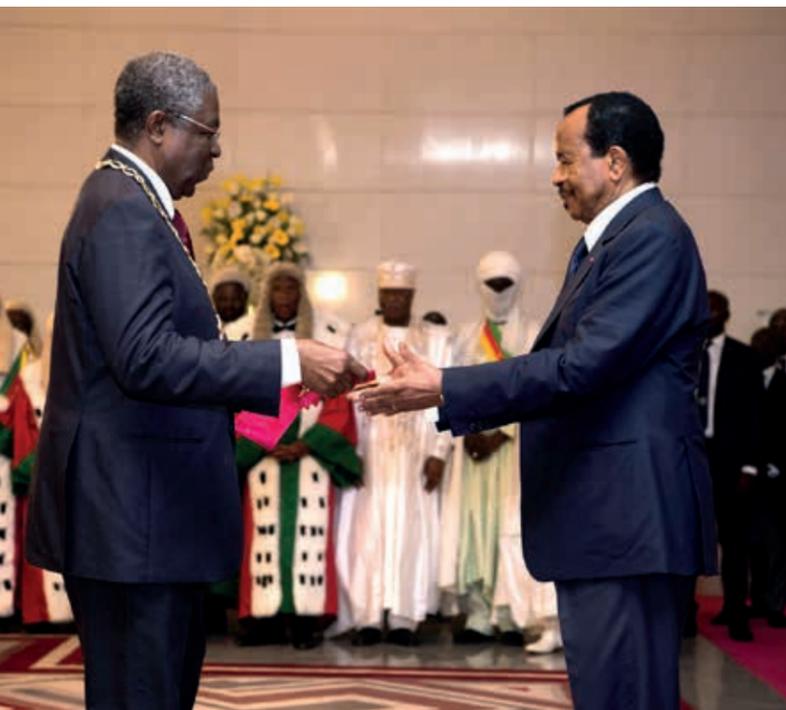
**Handing over of the attributes of Grand Master of National Orders to the Head of State**



Le Président Paul BIYA revêtant ses attributs de Grand Maître des Ordres nationaux  
President Paul BIYA decorated with the sash and insignia of the Grand Master of National Orders



Madame Chantal BIYA, témoin privilégié d'un moment historique  
Mrs Chantal BIYA, privileged witness of the historic moment



**Les félicitations du Corps diplomatique au Président de la République**

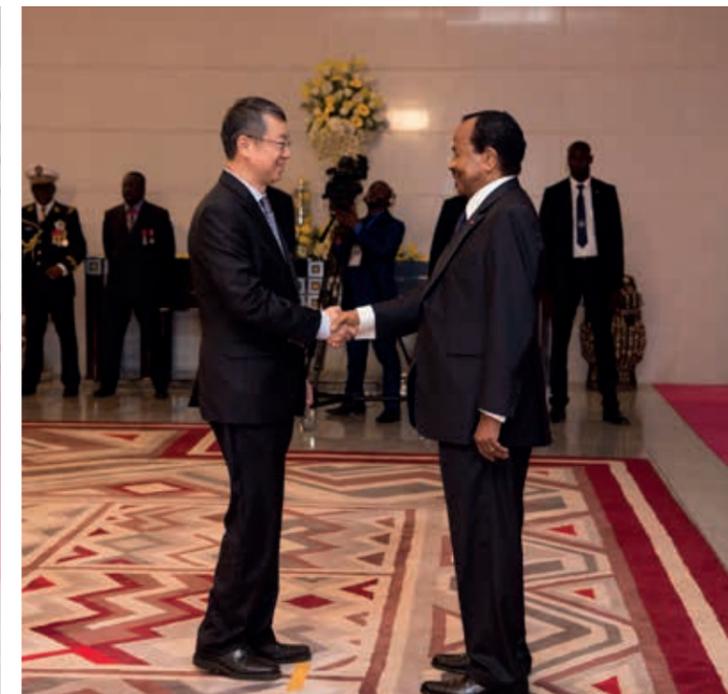


Paul Patrick Bifot, Ambassadeur du Gabon, Doyen du Corps Diplomatique  
Paul Patrick Bifot, Ambassador of Gabon, Dean of the diplomatic corps accredited to Yaounde

**Congratulations from the Diplomatic Corps to the President of the Republic**



Mgr Julio Murat, Nonce Apostolique au Cameroun et en Guinée Équatoriale  
Monsignor Julio Murat, Apostolic Nuncio to Cameroon and Equatorial Guinea



Wang Yingwu, Ambassadeur de la République Populaire de Chine  
Wang Yingwu, Ambassador of the People's Republic of China



Peter Henry Barlerin, Ambassadeur des Etats-Unis  
Peter Henry Barlerin, Ambassador of the United States of America  
Le temps des réalisations | N° 054 | Décembre | December 2018



Gilles Thibault, Ambassadeur de France  
Gilles Thibault, Ambassador of France



Anatoliy Gennadievitch Bashkine, Ambassadeur de Russie  
Anatolly Gennadievitch Bashkine, Ambassador of Russia



Rowan James Laxton, Haut-Commissaire du Royaume-Uni  
Rowan James Laxton, High Commissioner of the United Kingdom  
Le temps des réalisations | N° 054 | Décembre | December 2018

**Les félicitations du Corps diplomatique au Président de la République  
Congratulations from the Diplomatic Corps to the President of the Republic**



Lawan Abba Gashagar, Haut-Commissaire du Nigéria  
Lawan Abba Gashagar, Nigerian High Commissioner to Cameroon



Hans Peter Schadek, Ambassadeur Chef de la Délégation de l'Union Européenne  
Hans Peter Schadek, Ambassador, Head of the European Union Delegation to Cameroon



Le Président du Conseil Constitutionnel, Clément Atangana  
The President of the Constitutional Council, Clement Atangana



Le 1<sup>er</sup> Vice-président du Sénat, Aboukary Abdoulaye  
The 1<sup>st</sup> Vice-President of the Senate, Aboukary Abdoulaye



Une vue des membres du Corps diplomatique  
Members of the diplomatic corps



Le Premier Président de la Cour Suprême, Daniel Mekobe Sone  
The First President of the Supreme Court, Daniel Mekobe Sone



Le Procureur Général près la Cour Suprême, Luc Ndjodo  
The Attorney General of the Supreme Court, Luc Ndjodo

**Les félicitations des corps constitués nationaux au Président de la République  
Congratulations from national constituted corps to the President of the Republic**

**Les félicitations des corps constitués nationaux au Président de la République**



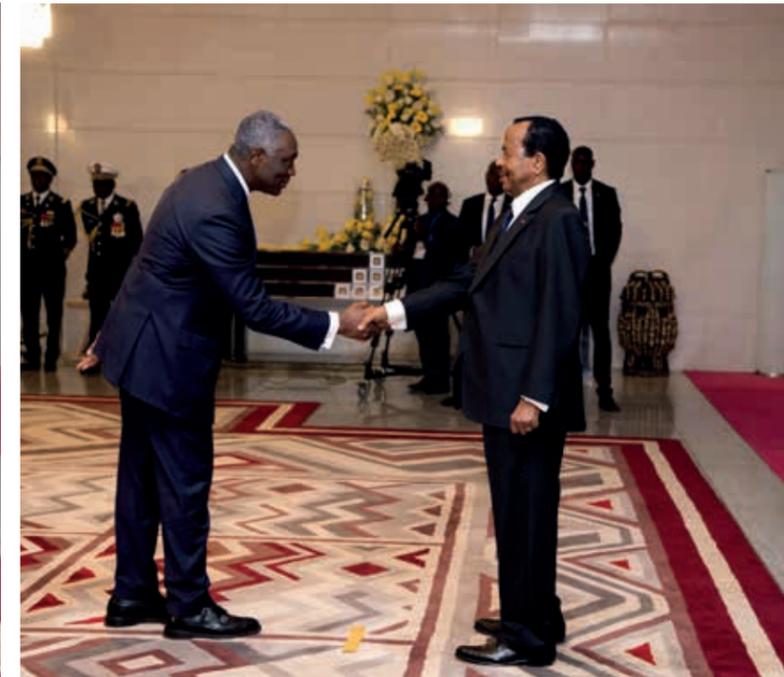
Le Président de l'Assemblée Nationale, Cavaye Yeguie Djibril  
The President of the National Assembly, Cavaye Yeguie Djibril



Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement Philemon Yang  
The Prime Minister, Head of Government Philemon Yang



Le Ministre de l'Administration Territoriale, Paul Atanga Nji  
The Minister of Territorial Administration, Paul Atanga Nji



Le Ministre, Directeur, Directeur du Cabinet Civil, Samuel Mvondo Ayolo  
The Minister, Director, Director of the Civil Cabinet, Samuel Mvondo Ayolo



Le Ministre, Secrétaire Général de la Présidence, Ferdinand Ngoh Ngoh  
Minister, Secretary General of the Presidency, Ferdinand Ngoh Ngoh  
Le temps des réalisations | N° 054 | Décembre | December 2018



Le Ministre, Secrétaire Général Adjoint de la Présidence, Paul Elung Che  
The Minister, Deputy Secretary General of the Presidency, Paul Elung Che



Le Ministre délégué à la Présidence chargé de la Défense, Joseph Beti Assomo  
The Minister Delegate to the Presidency in charge of Defense, Joseph Beti Assomo



Le Directeur Adjoint du Cabinet Civil, Oswald Baboke  
Deputy Director of the Civil Cabinet, Oswald Baboke



Le Chef du protocole d'Etat, Simon Pierre Bikele  
The Head of State Protocol, Simon Pierre Bikele



M. Samuel Eto'o Fils  
Mr Samuel Eto'o Fils

**Congratulations from national constituted corps to the President of the Republic**

**ENSEMBLE, relevons les défis pour un Cameroun encore plus uni, stable et prospère**

**TOGETHER, let us take up the challenges to ensure a more united, stable and prosperous Cameroon.**



**Réception offerte par le Couple présidentiel au Palais de l'Unité**



**Reception offered by the Presidential Couple at the Unity Palace**



## Discours de campagne à Maroua Campaign speech in Maroua

29 septembre 2018 | 29 September 2018

Mesdames, Messieurs,

Laissez-moi d'abord vous remercier, et à travers vous, l'Extrême-Nord, pour les cadeaux symboliques qui nous ont été offerts, à mon épouse et à moi-même.

Monsieur le Gouverneur de la région de l'Extrême-Nord,  
Monsieur le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté urbaine de Maroua,  
Monsieur le Président de la Coordination régionale de la Campagne dans l'Extrême-Nord,

Autorités traditionnelles et religieuses,  
Mes chers compatriotes de l'Extrême-Nord,  
Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de remercier le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté urbaine de Maroua pour ses chaleureux mots de bienvenue. Ils expriment les liens profonds qui m'unissent aux populations de l'Extrême-Nord, dont le soutien ne m'a jamais fait défaut.

Mes remerciements vont également au Président de la Coordination régionale de la Campagne dans l'Extrême-Nord pour les mots aimables qu'il vient d'avoir à mon endroit et à celui de mon épouse. Nos relations ont toujours été empreintes de franche cordialité et de confiance. Merci pour la chaleur de votre accueil.

Mes chers compatriotes de l'Extrême-Nord,  
Merci d'être venus si nombreux m'accueillir ici à Maroua. Vous avez bravé le soleil, la chaleur et les distances, pour venir à ma rencontre. De tout cœur, je vous dis merci. Merci pour toutes vos marques d'amitié et d'attachement fraternel qui reflètent bien les belles traditions d'hospitalité et de fidélité de votre région.  
Si j'ai choisi de venir en campagne chez vous, à Maroua, c'est pour vous dire toute

Ladies and Gentlemen,

Permit me, first of all, to thank you and, through you, the Far-North for the symbolic gifts that have been presented to my wife and to me.

The Governor of the Far-North Region,  
The Government Delegate to the Maroua City Council,  
The Chairperson of the Far-North Regional Campaign Coordination,  
Traditional and Religious Authorities,

Dear Compatriots of the Far-North,  
Ladies and Gentlemen,

Permit me, first of all, to thank the Government Delegate to the Maroua City Council for his warm words of welcome. They are an expression of the deep ties binding me to the population of the Far-North whose support I have always enjoyed.

My thanks also go to the Chairperson of the Far-North Regional Campaign Coordination for the kind words he has just spoken about me and my wife. Our relations have always been full of frank cordiality and trust. Thank you for your warm welcome.

My dear compatriots of the Far-North,  
Thank you for turning out so massively to welcome me here in Maroua. You have braved the sun, the heat and distance to meet me. I heartily thank you.

Thank you for all your tokens of friendship and fraternal attachment which are a clear reflection of your region's beautiful traditions of hospitality and loyalty.

l'estime que je porte à votre région. Et vous dire aussi mon engagement à lui faire profiter des grandes opportunités qu'offre actuellement notre pays.

Au cours des dernières années, vous avez été en première ligne. Et vous n'avez pas cédé.

Face à un envahisseur barbare qui détruisait, brûlait, tuait, vous avez résisté autant qu'il était possible. Vous avez soutenu nos forces de défense et de sécurité. Les comités de vigilance ont joué un rôle essentiel dans votre résistance.

Maintenant que l'ennemi a été repoussé hors de nos frontières, il nous revient de reconstruire, de faciliter le retour des déplacés et de tout faire pour recréer les conditions d'une vie normale sous ses différents aspects, administratifs, scolaires, économiques et sociaux.

Il nous faudra toutefois rester vigilants, les terroristes n'ayant pas renoncé à fomenter des attentats-suicides toujours difficiles à prévenir.

Mes chers compatriotes de l'Extrême-Nord,

Maintenant que la menace s'éloigne, une tâche exaltante se présente à nous dans le proche avenir. Ce n'est ni plus ni moins que gagner, ensemble, la bataille du développement.

Vous ne manquez pas d'atouts.

Dans le domaine de l'énergie, les anciens barrages hydro-électriques seront remis à niveau. D'autres entreront en service. Des installations solaires, plus faciles à mettre en œuvre, viendront les compléter. Vous disposerez ainsi de l'énergie indispensable à l'électrification des zones rurales et au fonctionnement de vos industries.

Tout laisse penser que votre sous-sol est riche en minerais et en pétrole. Il conviendra de donner un nouvel élan à la prospection et, par la suite, à l'exploitation.

Certaines de vos terres sont fertiles et se prêtent à des cultures industrielles à grande échelle. C'est le cas, suivant les zones, du riz et du coton dont il faudra étendre les emblavures.

Nous ferons ainsi reculer les pénuries alimentaires et donnerons à notre industrie textile la taille qui devrait être la sienne, avec les retombées prévisibles pour l'emploi. Je dois également mentionner vos grands espaces propres à l'élevage et à la production de lait et de viande, ainsi qu'à la culture des céréales. Sur ces différents points, des progrès sont manifestement possibles.

Dès que la paix sera partout consolidée, il conviendra également de redonner au tourisme dans votre région une nouvelle chance. Nos parcs et nos réserves n'ont en effet rien perdu de leur attrait.

My choice to come to Maroua on campaign is an expression of the high esteem I have for your region and my commitment to making it benefit from the "great opportunities" that our country currently offers.

Over the past few years, you have been at the forefront. And you have stood your ground.

Faced with a barbaric invader that destroyed, burnt and killed, you resisted as best you could. You stood by our defence and security forces. The vigilante groups played a key role in your resistance.

Now that the enemy has been repelled beyond our borders, we have to reconstruct, facilitate the return of displaced persons and do all in our power to recreate conditions for normal administrative, academic, economic and social life.

However, we need to remain vigilant as the terrorists have not given up planning suicide attacks that are difficult to prevent.

My dear compatriots of the Far-North,

Now that the threat is receding, we will be facing an exalting task in no distant future. It is a matter of winning the development struggle together, no more no less.

And you have the wherewithal.

In the area of energy, the old hydroelectric dams will be upgraded. Others will be commissioned. Solar facilities, which are easier to build, will supplement them. Therefore, you will have the energy that is indispensable for rural electrification and for running your industries.

There is every indication that your subsoil abounds in minerals and oil. It will be necessary to give fresh impetus to prospecting and, subsequently, drilling.

Some of your land is fertile and suitable for large-scale farming of industrial crops such as, depending on the area, rice and cotton whose acreages need to be extended. We will thus reduce food shortages and expand our textile industry to its rightful scale, with predictable employment spinoffs.

I should also mention your vast expanses of land suitable for livestock, milk and meat production, as well as cereal cultivation. These various items bear great development potential.

Once peace is consolidated everywhere, tourism in your region will also need to be given a second chance. Our parks and reserves have not lost an iota of their attractiveness.

All of this will require building infrastructure - roads, bridges, warehouses, cold

Tout ceci nécessitera la construction d'infrastructures diverses qui font parfois encore défaut : routes, ponts, entrepôts, installations frigorifiques, etc.

Et pourquoi ne pas le dire : est-il irréaliste de penser que d'ici peu une ligne de chemin de fer reliera N'Gaoundéré à N'Djamena via Kousséri ? Je ne le crois pas. Je vous laisse imaginer l'impact d'une telle réalisation pour votre région et pour les échanges avec nos voisins.

Soyez assurés que je ne perdrai pas ces problèmes de vue.

Mes chers compatriotes l'Extrême-Nord,

Les prochaines années seront capitales pour le Cameroun et en particulier pour votre région.

Nous avons traversé bien des épreuves pour arriver là où nous en sommes. La plupart nous ont été imposées par l'environnement international : la crise de 2008, la chute des cours du pétrole et des matières premières notamment.

D'autres, à partir de notre voisinage immédiat, telles les attaques de Boko Haram ou les incursions des bandes armées à notre frontière orientale.

Et enfin, celles qui tiennent à l'insécurité provoquée par un mouvement sécessionniste dans nos régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

Je crois pouvoir dire que nous avons surmonté le plus dur de ces épreuves. Mais, il nous reste évidemment à restaurer la paix dans nos régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, meurtries par les exactions des sécessionnistes. En apportant à nos compatriotes de ses deux régions toutes les satisfactions qu'elles sont en droit d'attendre et en les protégeant contre les excès de ces soi-disant libérateurs, nous démontrerons que leur avenir se trouve bien au sein de notre République.

Nous pourrons alors poursuivre notre marche en avant en saisissant toutes les « grandes opportunités » qui s'offrent à nous. Mais, il nous faudra pour cela rester unis et solidaires, manier à la fois la fermeté et le dialogue et demeurer fidèle à notre idéal démocratique.

Dans ces conditions, je pense que rien ne pourra faire dévier notre grande et belle Nation de sa route vers la prospérité et le progrès social.

Je sais pouvoir compter sur vous pour faire, le 07 octobre prochain, le choix qui nous permet d'avoir de notre côté « la force de l'expérience ».

Vive la Région de l'Extrême-Nord !

Vive la République !

Vive le Cameroun !

stores, etc. - which we sometimes lack.

And why not say it: is it unrealistic to think that in the very near future, a railway line will link N'Gaoundere and N'djamena through Kousseri? I don't think so. I will let you imagine the impact of such an achievement for your region and for trade with our neighbours.

Rest assured that I will not lose sight of these problems.

My dear compatriots of the Far-North,

The coming years will be crucial for Cameroon and particularly for your region.

We have been through many ordeals to get where we are. Most of them were imposed on us by the global environment: the 2008 crisis, the drop in oil and commodity prices, especially.

Others stem from our immediate surroundings, such as attacks by Boko Haram or incursions into our eastern border by armed gangs.

Lastly, there are those resulting from the insecurity caused by a secessionist movement in our North-West and South-West Regions.

I think I can safely state that we have overcome the toughest of these ordeals. However, we still need to restore peace in our North-West and South-West Regions, ravaged by acts of violence perpetrated by secessionists. By meeting the legitimate expectations of our compatriots in the two regions and by protecting them against excesses by the so-called liberators, we will prove that their future is truly within our Republic.

We will then continue to forge ahead by seizing all the "great opportunities" open to us. To this end, we will need to remain united, demonstrate solidarity, juggle firmness and dialogue, and remain faithful to our democratic ideal.

Under such circumstances, I think nothing will be able to distract our great and beautiful Nation from its path to prosperity and social progress.

Come 7 October, I know I can count on you to make the choice that will keep you on the side of "the force of experience".

Long live the Far-North Region!

Long live the Republic!

Long live Cameroon!



## Le vote du Couple présidentiel à Yaoundé, le 7 octobre 2018



## Vote of the Presidential Couple at Yaoundé on the 7<sup>th</sup> October 2018



### Entretien avec la presse au sortir du bureau de vote à Yaoundé, le 7 octobre 2018

Monsieur le Président, vous venez d'accomplir votre devoir de citoyen. Quel est le sentiment qui vous anime ?

D'abord un sentiment de satisfaction du devoir accompli. Je crois qu'élire un Président de la République est un grand devoir pour tous les citoyens. Il y a donc ce sentiment de satisfaction pour le devoir accompli. Et puis je vois que les choses vont bien. Il n'y a pas de bagarre, la campagne électorale s'est déroulée dans la sérénité. Je félicite les Camerounais pour cette maîtrise d'eux-mêmes qu'ils ont montrée. Il reste à souhaiter qu'ils gardent cette maîtrise quand on donnera aussi les résultats.

Sur le plan personnel, Monsieur le Président, que représente cette élection présidentielle pour vous ?

Elle représente une étape de plus dans le service public que je suis sensé donner en tant que Président. Et cela représente pour moi aussi une grande satisfaction, si je suis élu, de voir que le peuple camerounais continue à me faire confiance.

Merci Monsieur le Président et Bonne chance !

C'est moi qui vous remercie.

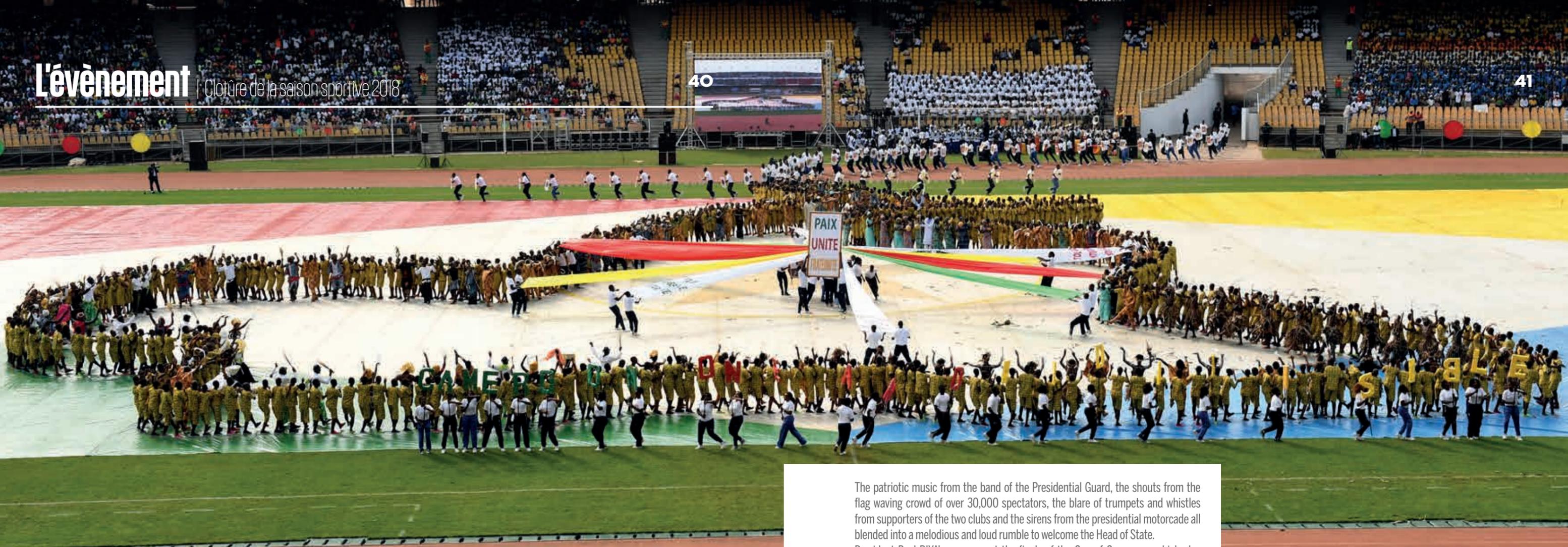
Clôture de la saison sportive 2018 | 2018 Cameroon Cup Final

# Une coupe bien pleine... Acclaimed with Great Excitement

Pour sa première sortie officielle après la prestation de serment du 6 novembre 2018, le Chef de l'Etat, S.E. Paul BIYA, a présidé le dimanche 2 décembre 2018 au stade Omnisports Ahmadou Ahidjo de Yaoundé, la finale de la Coupe du Cameroun de football opposant Eding Sport de la Lékié à Lion Blessé de Fotouni (1-0) ainsi que la cérémonie de clôture de l'année sportive 2018.

Being the first public outing of the Head of State since the swearing-in ceremony on 6 November 2018, his entry into the Ahmadou Ahidjo stadium in Yaounde on Sunday 2 December 2018 was truly magnificent, as the massive crowd erupted in jubilation and excitement to welcome him.





The patriotic music from the band of the Presidential Guard, the shouts from the flag waving crowd of over 30,000 spectators, the blare of trumpets and whistles from supporters of the two clubs and the sirens from the presidential motorcade all blended into a melodious and loud rumble to welcome the Head of State.

President Paul BIYA's presence at the finals of the Cup of Cameroon, which also marks the end of the sports season, was once more a testimony of the bond of trust that exists between the people and their leader. Coming shortly after the presidential election during which the people more than ever before demonstrated their trust and confidence in his leadership skills, it was the first occasion for him and the public to consummate the partnership of a Nation and their Leader as the country prepares to take up the opportunities and challenges of the new seven year mandate.

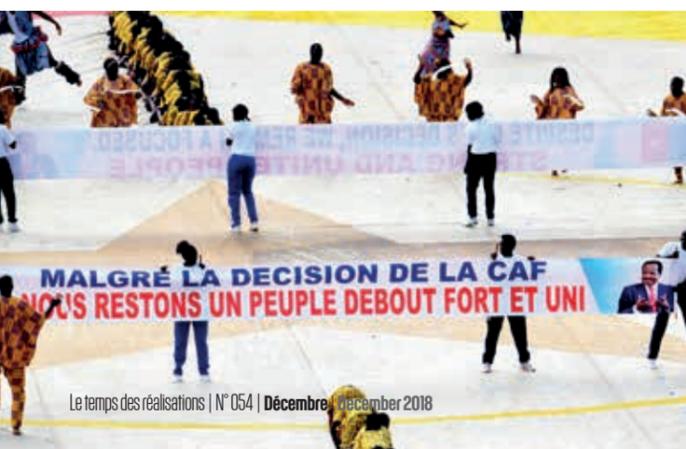
Very calm and looking relaxed, President Paul BIYA was gracious in his usual way, acknowledging the thunderous applause that came from all the corners of the stadium, receiving the military honours with due dignity and firm in his encouragement to the two teams that were to play the match of the day: Eding FC of Lekie and Lion Blessé de Fotouni. It was with the same civility that he greeted his close collaborators and members of Government seated with him in the presidential lodge. This continued throughout the 90 minutes of the match and at the end when he handed out 78 trophies to winners of various sports disciplines and the medals to Lion Blessé de Fotouni and the winners of the day, Eding of Lekie who won the match by 1 goal to zero.

The sports community and the youths of Cameroon in general had several messages of gratitude and support to the Head of State, both in the brilliant cultural display and in messages that were posted on banners all-round the stadium. The call for peace and unity was also at the centre of these messages, which for the most part exhorted Cameroonians to preserve and promote these values as the only way to steer Cameroon to emergence.

As the father of the Nation, President Paul BIYA came out to remind Cameroonians of their need to be steadfast in the face of all difficulties. Sports has always been one of the uniting factors in Cameroon and this was displayed on 2 December as the people demonstrated their unflinching and unwavering support for their leader, President Paul BIYA.

À cette occasion, et comme à l'accoutumée, le public s'est déplacé en masse pour offrir au premier sportif un bouquet d'accueil d'une extraordinaire ferveur. Paul Biya, lui également, n'a pas dérogé à la tradition en électrisant littéralement les travées du stade de son inégalable charme. Le pouvoir des foules demeure la seule force que rien ne peut ébranler.

C'est cette foule qui, depuis des décennies, se constitue en muraille défensive pour le Président Paul BIYA. Elle le porte dans son cœur et dans sa voix, pour scander l'immortalité d'un Cameroun debout, fort, fier de son unité et de son indivisibilité. C'est cette foule qui s'est délectée d'un spectacle exceptionnel, démonstration d'une palette culturelle étonnante de richesse que peut offrir notre pays. Formidable réplique à cette animosité qui s'emploie à saper le bel exemple de cohésion d'un peuple déterminé à écrire les plus belles pages de son histoire. Cette foule sait transcender sa vie médullaire pour révéler la puissance invincible d'un Cameroun en osmose avec son Président. Comme dirait le penseur, l'homme qui surpasse ou subjugue l'humanité peut mépriser la haine qu'il laisse sous ses pieds. Voilà la leçon de cette ambiance dans laquelle le public sportif camerounais a célébré ses victoires pour l'année 2018. Seul le sport, avec toutes les passions qu'il déchaîne, sa capacité de mobilisation sociale, le respect des valeurs de loyauté, de solidarité, de collégialité et de contrôle de soi, l'harmonie entre le corps et l'esprit, sait renvoyer une telle image. Puissant facteur de cohésion nationale, le sport a toujours bénéficié des faveurs du Président Paul BIYA comme en témoignent les nombreuses infrastructures en cours de construction. Le septennat qui commence va assurément offrir de nouvelles opportunités au mouvement sportif national.



Bébé né d'une mère de 62 ans | Safe Delivery by 62-year-old

## Madame Chantal BIYA au CHRACERH Mrs Chantal BIYA lauds CHRACERH Staff

Visite surprise de Madame Chantal BIYA au Centre Hospitalier de Recherche et d'Application en Chirurgie Endoscopique et Reproduction Humaine (CHRACERH), ce 5 novembre 2018. Quelques jours plutôt, l'information venait de faire le tour. Une femme âgée de 62 ans, enceinte pour la première fois de sa vie, venait de donner naissance à son tout premier enfant dans ce Centre. Une prouesse de la médecine rendue possible grâce à la fécondation in-vitro.

Marraine du CHRACERH, l'épouse du Chef de l'État est allée, les mains pleines de cadeaux, câliner ce nouveau-né mais aussi tous les autres bébés nés au cours de la même période des mamans âgées respectivement de 53, 47 et 37 ans. Dans le langage populaire au Cameroun, cette visite au nouveau-né est appelée le « voir bébé ».

A l'équipe de ce Centre inauguré en mai 2016 et destiné, entre autres, à lutter contre l'infertilité, la Première Dame a adressé ses vives félicitations pour son dévouement et son engagement qui conduisent à ces prouesses médicales. En deux ans d'existence, le CHRACERH a enregistré des résultats probants dans le domaine de l'assistance à la procréation médicalement assistée.

The luminous rays of joy at the maternity ward of the Applied Research, Endoscopic Surgery and Human Reproduction Hospital Centre (CHRACERH) shone again on 5 November 2018 when Mrs Chantal BIYA paid a surprise visit to congratulate the new mothers and encourage the staff of the hospital.

This was on the heels of another medical breakthrough recorded by the established expertise of CHRACERH; mainly the fight against infertility in Cameroon. It is rare to find a pregnant woman at the age of menopause. That myth is gradually being eroded at CHRACERH with the latest delivery of a baby girl by a 62-year-old woman – Madam Suzanne M. She put to birth her first child on 31 October 2018. Her case has been inscribed on the long list of women whose fertility burdens have found suitable solutions via the in-vitro fertilisation (IVF) technique.

Over 50 babies have been delivered at CHRACERH since its inception in 2015. These are herculean tasks, but the Yaounde-based centre, created within the ambit of the First Lady's humanitarian activities, has taken on the challenge to put smiles on the faces of women suffering from infertility.



*Joyeux Anniversaire !  
Happy Birthday!*



# Les Camerounais s'expriment sur Internet Cameroonians express themselves on Internet



**Fred-Eric Essam** @FredEricEssam · 22 oct.  
Il faut reconnaître l'excellent travail abattu par le #Conseil #Constitutionnel et surtout celui de son président. Merci!!! Nous continuerons à porter plus loin les valeurs de l'Union #Africaine. Le respect des aînés. @PR\_Paul\_BIYA @Biya2018 @diplomam\_minrex @CabinetCivilPRC

**Mbassi Biloa FRANCOIS** @BiloaFrancois Follow

Replying to @Biya2018  
**Yes, we made it.  
Congratulations to Mister President PAUL BIYA**

2:42 PM - 23 Oct 2018 from Dallas, TX

**Chantal BIYA** @ChantalBIYA\_Cmr · Nov 5.  
Wonderful interaction with the 62-year-old woman who successfully gave birth at the Applied Research, Endoscopic Surgery and Human Reproduction Hospital Centre – CHRACERH – Yaounde.

#ChantalBiya  
#Cameroon



Chantal BIYA, President Paul BIYA, Cabinet Civil PRC and CELLCOM

**luce** @cangouande Follow  
@Biya2018 dit qu'il a compris la jeunesse dans son vœu de changement et qu'il en tiendra compte.

Translate Tweet  
11:53 AM - 6 Nov 2018

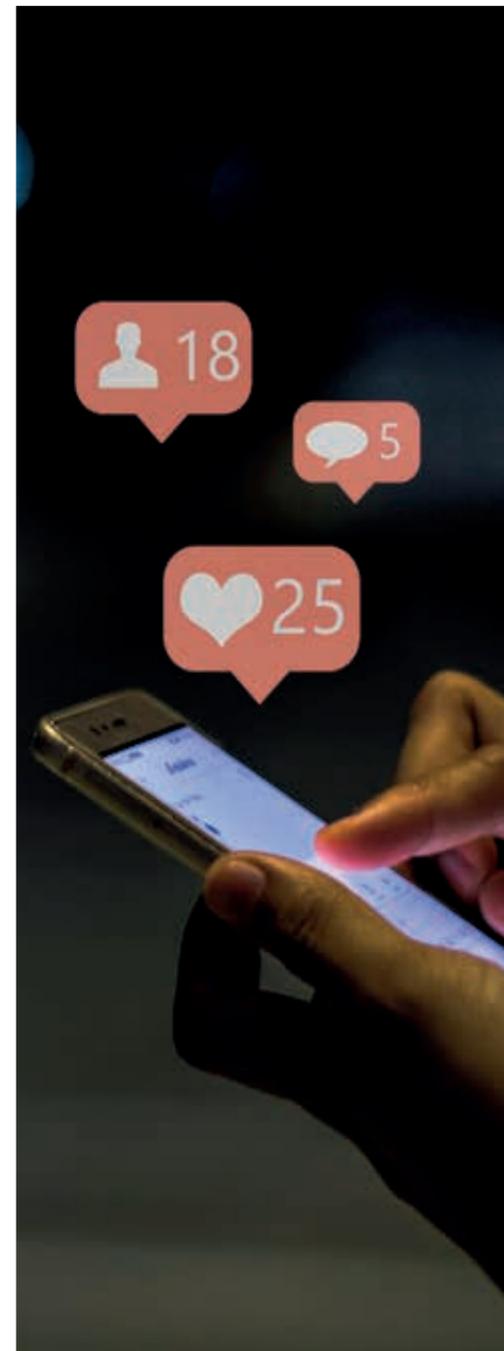
**Brice FOMENE** @BFomene Follow  
Replying to @Biya2018  
Félicitations son excellence, pour un nouveau mandat, que le seigneur vous accompagne pour que la paix continue de régner dans cette chère patrie

**Abel KUETCHE** @AbelKRATOS77 · Nov 14  
Merci Votre Excellence.  
Pour nous autres qui avons des licences et des masters, nous souhaitons que vous lancez de nouveau au autre recrutement massif identique à celui des 25000 jeunes diplômés de 2011. Merci beaucoup pour tout ce que vous faites pour la jeunesse Camerounaise



**Guy Everard Mbarga** 3 h · ...  
Visite dans les Chantiers de Prime Potomac à Garoua en ce début de semaine : Prime Potomac, l'entreprise dirigée par Ben Modo et qui s'occupe des infrastructures sportives qui serviront aux sportifs et populations camerounaises à Garoua continue de travailler sereinement pour respecter ses délais contractuels avec le Gouvernement du Cameroun. La capitale de la région du Nord Cameroun comme c'est déjà le cas de Buéa et Limbé dans le Sud Ouest disposera sous peu d'infrastructures modernes notamment pour la pratique du sport roi au Cameroun.

**KUTNJEM MOUNCHIKPOU** @romeo\_kutnjem Follow  
Replying to @Biya2018 @PR\_Paul\_BIYA and 7 others  
**Congratulations we hope young Cameroonians will contribute this time around in building our country we are young and full of energy. Congratulations M. President Paul Biya**



Recrutement de 2000 enseignants dans les universités |

## Le nouvel élan de l'enseignement supérieur Special Recruitment of 2,000 University Lecturers

En décidant de lancer le recrutement de 2000 titulaires de doctorat/Ph. D. pour densifier le corps enseignant dans les universités du Cameroun, le Chef de l'Etat Paul BIYA entend réduire sensiblement le taux d'encadrement dans les établissements qui font face à un phénomène de massification préoccupant, pour le rapprocher des normes internationales. Il s'agit pour le Président de la République de concilier l'option de démocratisation de l'enseignement supérieur qui respecte les aspirations légitimes de la jeunesse estudiantine à accéder à des degrés de connaissance toujours plus pointus, avec les exigences d'une université confrontée à des défis nouveaux de professionnalisation, d'internationalisation et de numérisation. L'objectif recherché, entre autres, est de briser le taux de déperdition extrêmement élevé, surtout en formation initiale.

Par cet acte, le Chef de l'Etat actionne l'un des leviers de la réussite scolaire, à savoir faire émerger une pédagogie universitaire où le rapport apprenant-enseignant s'avère gagnant-gagnant, étant donné que la réussite étudiante passe par la réussite enseignante. Par ce moyen, l'université permettra de constituer une masse critique de jeunes camerounais intellectuellement outillés pour prendre le destin du pays en main.

Par ailleurs, dans le contexte actuel, il n'est pas de nécessité politique plus impérieuse que de rajeunir le corps enseignant par l'introduction d'une nouvelle génération susceptible d'assumer la pluridisciplinarité qui interpelle de plus en plus les formations universitaires. Après le succès retentissant du programme 1 étudiant/1 ordinateur, le recrutement de 2000 nouveaux enseignants donne un nouvel élan à l'enseignement supérieur en offrant de nouvelles opportunités aux étudiants au sein d'une université engagée dans le processus de développement, qui encourage la créativité et s'insère dans le commerce mondial des savoirs.

Following the brilliant re-election of the Head of State His Excellency Paul BIYA for a new seven year term of office referred to as the "mandate of Great Opportunities", the President jump-started action with the announcement of the decision of a special recruitment of 2,000 lecturers into the state universities of Cameroon. The entire university community, especially the Rectors, Vice Chancellors, Heads of Departments and even the students received the news with great joy as the measure will go a long way to put more vigour and stamina in their activities.

The aspiring candidates, holders of PhD and other Doctorate degrees simply burst into jubilation as their dreams became a reality. They saw in the gesture of the Head of State not only an opportunity to have a solid job, but also a concrete reminder that President Paul BIYA was very attentive to the plight of the youths. It was also a manifestation of his promise to continue to create employment opportunities for all Cameroonians, while ensuring that those attending our universities will acquire all the necessary skills to enable them build a better Cameroon.

To carry out this most important instruction of the Head of State, the authorities immediately swung into action. The Minister of Higher Education Jacques FAME NDONGO held a meeting on 27 November 2018 with Vice Chancellors and Rectors of State Universities to reflect on the distribution of the 2,000 posts to the various institutions. Their proposals will be submitted to the Prime Minister Head of Government who will set up a central recruitment committee, as prescribed by the President of the Republic, to ensure that the whole process is carried out in objectivity, impartiality and transparency.

The Head of State clearly spelled out that 1,000 candidates will be recruited in 2019, 500 in 2020 and another 500 in 2021. The exercise concerns Cameroonians who are holders of PhD or other Doctorate degrees residing in Cameroon or the diaspora. Holders of these degrees who are already working in other services and wish to become university lectures are also eligible.

Students, candidates for employment and lecturers can all look ahead with optimism, as this gesture of the Head of State will surely make the teaching/learning process in our state universities more effective. The university community is also reassured that President Paul BIYA is always attentive to the problems faced, and will always provide the right and appropriate solutions.



## Septembre 2018



### 71 décrets et 78 arrêtés signés par le Président de la République dont quelques-uns sont publiés.

- Décret N°2018/475 du 04 septembre 2018 portant nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre du Mérite Camerounais. Groupe Gourna Toupouri et autres.
- Décret N°2018/476 du 04 septembre 2018 portant promotion ou nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. Monsieur Dikoto Mandengue Jean et autres.
- Décret N°2018/477 du 06 septembre 2018 portant attribution de la Médaille de la Vaillance à titre posthume. Sergent Zra Laurent de l'Opération EMERGENCE 4.
- Décret N°2018/478 du 06 septembre 2018 portant attribution de la Médaille de la Vaillance à titre posthume. Adjudant-chef Donfouet Late Gaston, Sergent Dickyang Pascal, Sergent Bayang Jonas ; élève gendarme Ndo Ndo Ahanda Stéphane, élève gendarme Njimuluh Nsangou Aboubakar, Soldat de 1ère classe Hassana Alioum.
- Décret N°2018/479 du 10 septembre 2018 portant admission au Corps des Officiers d'Active des Forces de Défense et nomination au grade. Enseigne de Vaisseau de 2ème classe Motsebo Tamba Landry, Buba'a Norbert.
- Décret N°2018/481 du 13 septembre 2018 portant attribution de la Médaille de la Vaillance à titre posthume. Maître Hamadou Senkoa, Maître Djida Zoli Jérôme, Sergent Belinga Joseph, Soldat de 2ème classe Dawake Robert.
- Décret N°2018/482 du 13 septembre 2018 portant attribution de la Médaille de la Vaillance à titre posthume. Adjudant-chef Thomas Efufe Njie, Caporal Toh Elvis, Caporal Abdouraman Aboubakar.
- Décret N°2018/483 du 18 septembre 2018 portant nomination de

responsables au Ministère des Finances.

- Décret N°2018/484 du 18 septembre 2018 portant nomination d'un Inspecteur Général au Ministère des Finances. Inspection Générale des Services des Régies Financières. Madame Yecke Endalle Berthe, épouse Eko Eko, Inspecteur Principal des Régies Financières.
- Décret N°2018/485 du 18 septembre 2018 portant nomination de l'Ambassadeur du Cameroun en République du Tchad. Monsieur Mohaman Sani Tanimou.
- Décret N°2018/486 du 18 septembre 2018 portant nomination de l'Ambassadeur du Cameroun en République de Turquie. Monsieur Tchatchouwo Victor.
- Décret N°2018/487 du 18 septembre 2018 portant nomination du Haut Commissaire du Cameroun auprès du Royaume Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord. Monsieur Fotabong Albert Njoteh
- Décret N°2018/488 du 18 septembre 2018 portant nomination de l'Ambassadeur du Cameroun en République Gabonaise. Madame Ondoua Ateba, née Ngaeto Zam Edith Félice Noëlle.
- Décret N°2018/489 du 19 septembre 2018 portant nomination d'un Secrétaire Général des Services de Gouverneur de Région. Monsieur Mohamadou, Administrateur Civil Principal, précédemment Inspecteur Général des Services Régionaux du Sud-ouest.
- Décret N°2018/490 du 19 septembre 2018 portant nomination de Sous-préfets. Monsieur Avom Dang, Administrateur Civil, précédemment Sous-préfet de l'Arrondissement de Kye-Ossi et autres.
- Decree N°2018/491 of 20 September 2018 to classify as artificial public property, lands necessary for the extension works of potable



water system in Bamenda town, Mezam Division, North West Region.

- Décret N°2018/492 du 20 septembre 2018 portant classement au domaine public artificiel, des terrains nécessaires aux travaux de construction des lignes triphasées de 30 KV à Ménka, Balingham, Guchi et Santa Mbei, dans le Département de la Mézam, Région du Nord-ouest.
- Decree N°2018/493 of 20 September 2018 to classify as artificial public property, lands necessary for the construction of 30KV Medium Voltage Transmission and Distribution Line in Bamunkumbit, Bafanji, Bangolan, Bamali and Bamunka villages in Ngoketeunjia Division, North West Region.
- Decree N°2018/494 of 20 September 2018 to classify as artificial public property, lands necessary for the construction of 30KV Medium Voltage Transmission and Distribution Line between Ikiliwindi-Konye in Meme Division, South West Region.
- Décret N°2018/495 du 20 septembre 2018 portant classement au domaine public artificiel, des terrains nécessaires aux travaux d'évacuation d'énergie, y compris les voies d'accès, du projet d'aménagement hydroélectrique de Memve'ele dans le Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre.
- Décret N° 2018/496 du 20 septembre 2018 portant ratification de l'Accord de financement MOURABAHA d'un montant de 68 millions d'euros, soit environ 44,6 milliards de francs CFA, conclu le 19 février 2018 entre la République du Cameroun et la Société Internationale Islamique de Financement du Commerce (SIFC), organe spécialisé de la Banque Islamique de Développement, pour l'achat de pétrole brut et la vente à la République du Cameroun.
- Décret N°2018/498 du 20 septembre 2018 portant intégration et promotion de Monsieur Kuate Jules Roger dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur. Promu au grade de Professeur de 1ère classe, 1er échelon, indice 1200.
- Décret N°2018/499 du 20 septembre 2018 portant reversement et promotion de Madame Koulla, née Sinata Adouke Shiro dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur. Promue au grade de Professeur de classe exceptionnelle, indice 1350.
- Décret N°2018/500 du 20 septembre 2018 portant réorganisation

du Centre Hospitalier et Universitaire de Yaoundé.

- Décret N°2018/501 du 20 septembre 2018 portant réorganisation de la Centrale Nationale d'Approvisionnement en Médicaments et Consommables Médicaux Essentiels.
- Décret N°2018/502 du 20 septembre 2018 portant réorganisation de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé.
- Décret N°2018/503 du 20 septembre 2018 portant réorganisation de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala.
- Décret N°2018/504 du 20 septembre 2018 portant réorganisation de l'Hôpital Général de Douala.
- Décret N°2018/505 du 20 septembre 2018 portant réorganisation du Centre Pasteur du Cameroun.
- Décret N°2018/506 du 20 septembre 2018 portant réorganisation de l'Hôpital Général de Yaoundé.
- Décret N°2018/507 du 20 septembre 2018 portant réorganisation du Centre International de Référence « Chantal BIYA » pour la Recherche sur la Prévention et la Prise en Charge du VIH-SIDA.
- Décret N°2018/508 du 20 septembre 2018 portant réorganisation du Centre Hospitalier de Recherche et d'Application en Chirurgie Endoscopique et Reproduction Humaine.
- Décret N°2018/509 du 20 septembre 2018 portant promotion à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. Monsieur Pierre Marcel Favre, Editeur, Entrepreneur Culturel et Journaliste de Nationalité Suisse au grade de Commandeur.
- Décret N°2018/510 du 20 septembre 2018 portant promotion et nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. Professeur Sindjoun Luc, de l'Université de Yaoundé et autres au grade de Dignité de Grand Cordon.
- Décret N°2018/511 du 20 septembre 2018 portant nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. Docteur Mulanga Tshidibi Claire, Directeur Pays ONUSIDA au grade de Chevalier.
- Décret N°2018/514 du 20 septembre 2018 portant attribution à titre posthume de la Médaille de la Vaillance à un fonctionnaire de la Sûreté Nationale. Feu Yahou Dahirou.
- Décret N°2018/515 du 20 septembre 2018 portant attribution à titre



posthume de la Médaille de la Vaillance à un fonctionnaire de la Sûreté Nationale. Feu Djeukeu Guy Blaise.

- Décret N°2018/516 du 20 septembre 2018 portant attribution à titre posthume de la Médaille de la Vaillance à un fonctionnaire de la Sûreté Nationale. Feu Ekanjume Simon Ngabe.

- Décret N°2018/516 du 24 septembre 2018 portant classement au domaine public artificiel, des terrains nécessaires aux travaux d'extension des systèmes d'adduction d'eau potable dans la ville de Mbalmayo, au lieu-dit « AKOMNYADA », Département du Nyong et So'o, Région du Centre.

- Décret N°2018/519 du 24 septembre 2018 portant classement au domaine public artificiel, des terrains nécessaires aux travaux d'aménagement de la route Sangmélina-Djoug, Frontière du Congo, section I, lot 1, Sangmélina-Bikoula (65km), Département du Dja et Lobo, Région du Sud

- Décret N°2018/521 du 24 septembre 2018 portant classement au domaine public artificiel, des terrains nécessaires aux travaux de construction des ouvrages d'évacuation d'énergie du projet d'aménagement hydroélectrique de Memve'ele dans le Département de la Mvila, Région du Sud.

- Décret N°2018/520 du 24 septembre 2018 portant classement au domaine public artificiel, des dépendances du domaine national d'une superficie totale de 797 ha 40 a 30ca, sises au lieu-dit « Toungou », Arrondissement de Mandjou, Département du Lom et Djerem, dans la Région de l'Est.

- Décret N°2018/522 du 24 septembre 2018 portant révocation de Monsieur Ali Pierre (Mle 363 216-A), Commissaire de Police. Pour compromission portant atteinte à la considération de la Police, non respect des consignes, absences systématiques en service et insubordination hiérarchique. Faits commis de février 2014 à janvier 2017.

- Décret N°2018/523 du 24 septembre 2018 portant intégration et promotion de Monsieur Niemenak Nicolas dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur. Promu au grade de Maître de Conférences de 2ème classe, 6ème échelon, indice 1050.

- Décret N°2018/524 du 24 septembre 2018 portant naturalisation de Monsieur El Hussein Hassan.

- Décret N°2018/525 du 24 septembre 2018 portant admission au Corps des Officiers d'Active des Forces de Défense et nomination au grade. Armée de l'Air. Sous-Lieutenant Ghislain Joseph Ndzana Miumnde.

- Décret N°2018/526 du 25 septembre 2018 portant admission au Corps des Officiers d'Active des Forces de Défense et nomination au grade. Armée de Terre. Capitaine 1er échelon Ndongo Christiane Sorelle.

- Décret N°2018/527 du 25 septembre 2018 portant attribution de la Médaille de la Vaillance à titre posthume. Adjudant Zambo Laurent, Sergent-chef Beyene Thomas, Sergent Onana Blaise, Elève-gendarme Essomba Obolo Simon, Elève-gendarme Ntsama Roger, Matelot de 2ème classe Abdouram Mahonde. Texte de citation. Déployés dans le cadre de sécurisation des Régions du Nord-ouest et du Sud-ouest, ces gendarmes et militaires ont courageusement sacrifié leurs vies pour la Patrie face aux attaques des terroristes sécessionnistes. Tombés sur le champ d'honneur les 5,9 et 14 septembre 2018 à Ekondo-Titi, Kumbo, Ndop et Mamfé, ils ont par leur bravoure et leur opiniâtreté, rempli avec Honneur et Fidélité leur haute mission de soldat et ainsi permis de préserver l'intégrité territoriale du Cameroun.

- Décret N°2018/528 du 25 septembre 2018 portant attribution de la Médaille de la Vaillance à titre posthume. Feu Sergent Bioule Jonathan. Texte de citation. Engagé dans le cadre de l'Opération « CHACAL » Déployé dans la Région du Sud-ouest, ce militaire a courageusement sacrifié sa vie pour la Patrie face aux attaques des terroristes sécessionnistes. Tombé sur le champ d'honneur le 7 août 2018 à Muéa, il a par sa bravoure rempli avec Honneur et Fidélité sa haute mission de soldat et permis de préserver l'intégrité territoriale du Cameroun.

- Décret N°2018/529 du 25 septembre 2018 portant attribution de la Médaille de la Vaillance à titre posthume. Soldats de 2ème classe Njifaki Modeste, et Zou'yane Olivier. Texte de citation. Déployés dans le cadre du S1/FMM/CBLT, ces militaires ont courageusement sacrifié leurs vies pour la Patrie face aux attaques des terroristes de la secte Boko Haram. Tombés sur le champ d'honneur le 10 septembre 2018 à Woulgo et Walashi, ils ont par leur bravoure et leur opiniâtreté, rempli avec Honneur et Fidélité leur haute mission de soldat et permis de préserver l'intégrité territoriale du Cameroun.

- Décret N°2018/530 du 27 septembre 2018 portant naturalisation de Monsieur Carpentero Julito.



- Décret N°2018/531 du 27 septembre 2018 portant organisation administrative et académique de l'Institut des Sciences Halieutiques de l'Université de Douala.

- Décret N°2018/532 du 27 septembre 2018 portant classement au domaine public artificiel, des terrains nécessaires aux travaux de sécurisation et d'aménagement d'une voie d'accès au dépôt pétrolier de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP) d Bafoussam, dans l'Arrondissement de Bafoussam II, Département de la Mifi, Région de l'Ouest.

- Décret N°2018/533 du 27 septembre 2018 portant intégration de Madame Ngadjui Esther, épouse Simo dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur. Promue au grade de Chargé de Cours Stagiaire, indice 665.

- Décret N°2018/534 du 27 septembre 2018 portant intégration de Monsieur Kamto Eutrophe Le Doux dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur. Promu au grade de Chargé de Cours de 2ème classe, 1er échelon, indice 715.

- Décret N°2018/535 du 27 septembre 2018 portant intégration de Madame Tiencheu, née Avana Tchamdjou Marie-Louise Appolinaire dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur. Promue au grade de Chargé de Cours de 2ème classe, 1er échelon, indice 715.

- Décret N°2018/536 du 27 septembre 2018 portant intégration de Monsieur Vondou Derbtini Appolinaire dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur. Promu au grade de Chargé de Cours de 2ème classe, 1er échelon, indice 715.

- Décret N°2018/537 du 27 septembre 2018 portant intégration de Madame Fangue Ndjioze Hymette Laure, épouse Mbada dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur. Promue au grade de Chargé de Cours de 2ème classe, 1er échelon, indice 715.

- Décret N°2018/538 du 27 septembre 2018 portant intégration de Madame Prisca Koncy Fosso dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur. Promue au grade de Chargé de Cours de 2ème classe, 1er échelon, indice 715.

- Décret N°2018/539 du 27 septembre 2018 portant intégration de Monsieur Ndzie Souga Clotaire dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur. Promu au grade de Chargé de Cours de 2ème classe, 1er échelon, indice 715.

- Décret N°2018/540 du 27 septembre 2018 portant intégration et promotion de Monsieur Boyomo Onana dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur. Promu au grade de Maître de Conférences de classe exceptionnelle, indice 1300.

- Décret N°2018/541 du 27 septembre 2018 portant promotion de Monsieur Yemele David au grade de Professeur de 1ere classe, 1er échelon, indice 1200.

- Décret N°2018/542 du 27 septembre 2018 portant reversement de Monsieur Tagne Safotso Gilbert dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur. reversé au grade de Chargé de Cours de 2ème classe, 6em échelon, indice 1050.

- Décret N°2018/543 du 27 septembre 2018 portant reversement de Monsieur Mbang Théophile dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur. reversé au grade de Chargé de Cours de 1ere classe, 1er échelon, indice 1115.

- Décret N°2018/544 du 27 septembre 2018 portant reversement de Monsieur Ema'a Ema'a Jean Marie dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur. reversé au grade de Chargé de Cours de 2ème classe, 1er échelon, indice 715.

- Décret N°2018/545 du 27 septembre 2018 portant reversement et promotion de Monsieur Nkemleke Daniel Ategwa dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur. Au grade de Professeur de 1ere classe, 1er échelon, indice 1200.

- Arrêté N°0450/CAB/PR du 10 septembre 2018 portant intégration de neuf cent quatre-vingt-et-un (981) anciens Elèves-Inspecteurs de Police. Monsieur Abada Clément Floriant et autres.

- Arrêté N°0451/CAB/PR du 10 septembre 2018 portant intégration et reclassement de deux cents (200) anciens Elèves-Inspecteurs de Police. Monsieur Leukoue Towa Paul Lo-Rico et autres.

- Arrêté N°0452/CAB/PR du 10 septembre 2018 portant nomination de douze (12) Inspecteurs de Police Stagiaires. Monsieur Abdoul Issa Yeguie Djibril et autres.

- Arrêté N°0453/CAB/PR du 10 septembre 2018 rapportant les dispositions de l'Arrêté n°0400/CAB/PR du 26 juin 2018 portant intégration de deux mille cinq cent quatre-vingt treize (2593) anciens élèves gardiens de la Paix, en ce qui concerne exclusivement Mahama Lamine, Oumarou Bouba né le 03/06/1994 à Logone Birni, Abada Nga-



Bekolo Jeannette Flore, Abeniam Malachi Fonchi, Mbom Mbom Marcelle Chanceline épouse Ntye Mekou, Akomoneh Jollypelle Engonyuei et Koe Abdoulaye.

- Arrêté N°0472/CAB/PR du 11 septembre 2018 infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Oumate Naba Hans (Mle 582 550-Q), Inspecteur de Police de 1er grade. Pour violences et voies de faits envers un usager, retrait indu et rétention abusive des pièces d'un tiers et, compromission portant atteinte à la considération de la Police. Faits commis le 29 mai 2017. Ne peut avancer avant cinq (05) ans.
- Arrêté N°0473/CAB/PR du 11 septembre 2018 infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Tatmi Frédéric François (Mle 597 408-Q), Inspecteur de Police de 1er grade. Pour compromission portant atteinte à la considération de la Police, par extorsion de fonds aux usagers de la voie publique. Faits commis le 23 mars 2017. Ne peut avancer avant cinq (05) ans.
- Arrêté N°0474/CAB/PR du 11 septembre 2018 infligeant la sanction d'abaissement de grade à Madame Mbangoh Massoh Lydienne Emmanuelle (Mle 701 791-E), Gardienne de la Paix Principal. Pour manquements aux consignes et négligences caractérisées. Faits commis courant 2016 et 2017. Ramenée immédiatement au grade de Gardien de la Paix de 2ème grade, 3ème échelon, indice 265.
- Arrêté N°0475/CAB/PR du 11 septembre 2018 infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Nsamen Ngongang Thierry Martial Henry (Mle 702 171-X), Gardien de la Paix de 2ème grade. Pour perte par négligence d'une arme de service. Faits commis dans la nuit du 14 au 15 avril 2017. Ramené immédiatement au 2ème échelon, indice 245 du même grade.
- Arrêté N°0476/CAB/PR du 11 septembre 2018 infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Nsangou Moutari Mamoudou (Mle 598 830-F), Gardien de la Paix Principal. Pour perte par négligence d'un chargeur garni de trente (30) munitions. Faits commis dans la nuit du 23 au 24 mars 2017. Ramené immédiatement au 2ème échelon, indice 290 du même grade.
- Arrêté N°0477/CAB/PR du 11 septembre 2018 portant révocation de Monsieur Man Ma Djob Richard (Mle 169 704-H), Commissaire de Police. Pour manquement aux consignes et compromission portant atteinte à

la considération de la Police. Fait commis le 07 décembre 2015.

- Arrêté N°0478/CAB/PR du 11 septembre 2018 portant révocation d'office de Monsieur Anzebam Jean Claude (Mle 520 84-H), Officier de Police de 2ème grade. Pour abandon de poste. Fait constaté le 03 mai 2016.
- Arrêté N°0479/CAB/PR du 11 septembre 2018 portant révocation de Monsieur Manda Pierre Valère (Mle 607 876-G), Inspecteur de Police Principal. Pour abandon de poste. Fait constaté le 05 décembre 2016.
- Arrêté N°0482/CAB/PR du 12 septembre 2018 portant promotion à titre exceptionnel de Monsieur Mbeleg Salomon Désiré (Mle 597 828-D), Inspecteur de Police de 1er grade.
- Arrêté N°0483/CAB/PR du 12 septembre 2018 portant promotion à titre exceptionnel de Mademoiselle Ngansso Dihou Axelle Nerra (Mle 059 204-K), Gardien de la Paix de 1er grade au grade d'Inspecteur de Police de 1er grade.
- Arrêté N°0485/CAB/PR du 20 septembre 2018 relevant un responsable de la Délégation Générale à la Sécurité nationale de ses fonctions. Monsieur Kouende Yetandji Jean Pierre, Commissaire de Police Principal, commissaire de Sécurité publique de la ville de Wum.
- Arrêté N°0489/CAB/PR du 24 septembre 2018 portant reclassement et avancement d'échelon d'un Inspecteur de Police de 2ème grade. Monsieur Epoh Joseph Pascal.
- Arrêté N°0514/CAB/PR du 24 septembre 2018 infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Vepoubout Mama (Mle 582 905-Y), Inspecteur de Police de 1er grade. Pour compromission portant atteinte à la considération de la Police. Fait commis courant 2016.
- Arrêté N°0515/CAB/PR du 24 septembre 2018 infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Amougou Abdoulaye (Mle 765 712-M), Gardien de la Paix de 2ème grade. Pour manquements aux consignes et compromission portant atteinte à la considération de la Police. Fait commis courant mai et juin 2017.
- Arrêté N°0516/CAB/PR du 24 septembre 2018 portant révocation d'office de Monsieur Ndeh Sanding Junior Cyriaque (Mle 598 480-P), Inspecteur de Police de 1er grade. Pour abandon de poste. Fait constaté le 29 décembre 2015.



Octobre 2018

## Le Président de la République a signé au total 108 décrets et 69 arrêtés.

- Décret N°2018/558 du 02 octobre 2018 habilitant le Ministre des Finances à signer une convention d'engagement avec Nachtigal Hydro Power Company, la Société Nationale de Transport d'Electricité (SONATREL) et la société ENEO ainsi qu'une convention de cession de crédit local avec la Société Commerciale de Banque Cameroun, la Standard Chartered Bank et les prêteurs locaux, dans le cadre de la réalisation de projet d'aménagement hydroélectrique de Nachtigal-amont.
- Décret N°2018/570 du 09 octobre 2018 portant attribution de la médaille de la Vaillance à titre posthume. Adjudant-chef Major Takou Achille; Sergent-chef Zoa Thomas; Sergent-chef Oudam Roger; Sergent Bekono Robert; Gendarme Fando Mendjonand Arnold; Gendarme Legomo Owono Joseph; Elève-gendarme Yanoussa; soldat de 2ème classe Bakoume Joseph Styve. Décret N°2018/571 du 09 octobre 2018 portant attribution de la médaille de la Vaillance à titre posthume au Sergent Housseni Bouba.
- Décret N° 2018/572 du 09 octobre 2018 portant attribution de la Médaille de la Vaillance à titre posthume. Feus Caporal Eyanga Maxime; Caporal Ndjan Raymond; Caporal Machouako Tchaleu Arnaud.
- Décret N°2018/573 du 15 octobre 2018 portant nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre du Mérite Camerounais. Grade de Chevalier: Adjudant-chef Cornil Christophe; Adjudant Bellon Jean-Jacques; Adjudant Ray Fabrice; Sergent Beau-fils Sylvain; Caporal-chef Charollais Fabien.
- Décret N°2018/574 du 15 Octobre 2018 portant admission au Corps des Officiers d'Active des Forces de Défense et nomination au grade. Lieutenant Ngnon Guini Tolgood Stéphane au titre de l'Armée de terre.
- Décret N° 2018/575 du 15 octobre 2018 Portant admission au Corps des Officiers d'Active des Forces de Défense et nomination au grade. Lieutenant Onana Minkande Yann Teddy au titre de l'Armée de terre.
- Décret N° 2018/576 du 15 octobre 2018 portant admission au Corps des Officiers d'Active des Forces de Défense et nomination au grade. Sous-lieutenant Mitlassou Maitchale Kangaha Mylène Leslie, au titre de l'Armée de terre.
- Décret N° 2018/577 du 15 octobre 2018 portant admission au Corps des Officiers d'Active des Forces de Défense et nomination au grade.

Sous-lieutenant Zang Nka Marc, au titre de l'Armée de terre.

- Décret N° 2018/578 du 15 octobre 2018 Portant admission au Corps des Officiers d'Active des Forces de Défense et nomination au grade. Sous-lieutenant Etongue Tenga Fremont René; Nlate Yannick Péguy, au titre de l'Armée de terre.
- Décret N° 2018/579 du 15 octobre 2018 portant admission au Corps des Officiers d'Active des Forces de Défense et nomination au grade. Enseigne de Vaisseau de 2ème classe Akamba Ntomick Serge, Messe Ndzomo Joseph Landry au titre de la Marine Nationale
- Décret N° 2018/580 du 15 octobre 2018 portant admission au Corps des Officiers d'Active des Forces de Défense et nomination au grade. Enseigne de Vaisseau de 2ème classe Owono Owono Camille Evrad, Nlend Edouard Dieyumegare au titre de la Marine Nationale.
- Décret N° 2018/581 du 15 octobre 2018 portant admission au Corps des Officiers d'Active des Forces de Défense et nomination au grade. Enseigne du Vaisseau de 1ère classe Abega Martin Arnold et Engamba Serge Willy, au titre de la Marine Nationale.
- Décret N°2018/582 du 16 octobre 2018 Instituant une Autorisation Exclusive d'Exploitation pour hydrocarbures liquides.
- Décret N°2018/583 du 16 octobre 2018 portant intégration de certains Contractuels d'Admission au grade d'Administrateur des Greffes (Promotion 2011-2013). Berny Engoutou Abessolo et Suzanne Annie Mathio, épouse Mbea.
- Décret N°2018/584 du 16 octobre 2018 portant intégration de Monsieur Abane Engolo Patrick Edgard dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur. Promu au grade de Maître de Conférences de 2ème classe 1er échelon, indice 785.
- Décret N°2018/585 du 16 octobre 2018 portant intégration et promotion de Monsieur Tayou Tagny Claude Bertrand dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur. Promu au grade de Maître de Conférences de 1ère classe 2ème échelon, indice 1200.
- Décret N°2018/586 du 16 octobre 2018 portant reversement de Madame Camilla Arundie Tabe dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur. Au grade de Chargée de cours de 2ème classe 2ème échelon indice 785.
- Décret N°2018/587 du 16 octobre 2018 portant reversement de



Monsieur Ntyam Achille dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur. Promu au grade de Maître de conférences de 1ère classe, 1er échelon, indice 1140.

- Décret N° 2018/588 du 16 octobre 2018 portant reversement de Monsieur Kenmogne Jean dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur. Au grade de chargé de cours de 2ème classe 6ème échelon, indice 1050.
- Décret N°2018/589 du 16 octobre 2018 portant reversement de Monsieur Achankeg Eric dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur au grade de chargé de cours de 2ème classe, 6ème échelon, indice 1050.
- Décret N° 2018/590 du 16 octobre 2018 portant reversement et promotion de Madame Mayanka Toko, épouse Djouckoua dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur. Promue au grade de Professeur d'Université de classe exceptionnelle, indice 1350.
- Décret N° 2018/591 du 16 octobre 2018 portant reversement de Madame Ewane Christiane Félicité, épouse Essoh dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur. Promue au grade de Professeur d'Université de 2ème classe 5ème échelon, indice 1140.
- Décret N° 2018/592 du 16 octobre 2018 Portant reversement et promotion de Monsieur Mforteh Stephen Ambe dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur. Promu au grade de Professeur de classe exceptionnelle, indice 1350.
- Décret N° 2018/593 du 16 octobre 2018 portant reversement et promotion de Monsieur Tsala Mbani André Liboire dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur. Promu au grade de Professeur d'Université de 2ème classe 4ème échelon, indice 1115.
- Décret N° 2018/594 du 17 octobre 2018 Portant réorganisation de la Mission de Promotion des Matériaux Locaux.
- Décret N° 2018/595 du 17 octobre 2018 portant attribution de la Médaille de la Vaillance à titre posthume. Adjudant Djoula Joel Sainclair ; Adjudant Dourwe Albert ; Sergent-Chef Sadou ; Quartier Maître Signe Avom Alfred Rodrigue ; Elève Gendarme Ndong Nna Gilbert.
- Décret N° 2018/596 du 18 octobre 2018 portant promotion à titre exceptionnel dans l'Ordre de la valeur. Son Excellence Kunio Okamura, Ambassadeur du Japon arrivé en fin de séjour au Cameroun, nommé au grade de Commandeur.
- Décret N°2018/597 du 18 octobre 2018 portant promotion ou nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. Grade d'Officier M. Essoka Essoka Peter, Président du Conseil National de la

Communication. Grade de Chevalier M. Abdourahmane Ousmane (Niger et autres)

- Décret N°2018/598 du 18 octobre 2018 portant promotion à titre posthume dans l'Ordre de la Valeur. Feu Sa Majesté Ali Saleh. Sultan de Makary élevé à la Dignité de Grand Officier
- Décret N° 2018/599 du 18 octobre 2018 Portant promotion à titre posthume dans l'Ordre de la Valeur. Feu le Professeur Moulen Joël, Ancien Ministre, Secrétaire Général des Services du Premier Ministre au grade de Commandeur.
- Décret N° 2018/600 du 18 octobre 2018 Portant nomination à titre posthume dans l'Ordre de la Valeur. Feu Monseigneur Bogmis Dieudonné, Evêque du Diocèse d'ESEKA, au grade de Chevalier
- Décret N° 2018/601 du 18 octobre 2018 Portant nomination à titre posthume dans l'Ordre de la Valeur. Feu Bitsakon A Bite Jean Joël, Soldat de 1ère classe en service à la Direction Générale de la Recherche Extérieure, au grade de Chevalier.
- Décret N°2018/602 du 18 octobre 2018 portant attribution à titre posthume de la Médaille de la Vaillance à un fonctionnaire de la Sûreté Nationale. L'Inspecteur de Police de 1er grade Minko'o Bertrand.
- Décret N°2018/603 du 18 octobre 2018 portant attribution à titre posthume de la Médaille de la Vaillance à un fonctionnaire de la Sûreté Nationale. L'Inspecteur de Police de 1er grade Nwenjela Susan.
- Décret N°2018/604 du 18 octobre 2018 portant attribution à titre posthume de la Médaille de la Vaillance à un fonctionnaire de la Sûreté Nationale. Le Gardien de la Paix de 1er grade Daouda Kada.
- Décret N°2018/605 du 18 octobre 2018 portant attribution à titre posthume de la Médaille de la Vaillance à deux fonctionnaires de la Sûreté Nationale. feus les Inspecteurs de Police de 1er grade Mbatang Bruno Ndifon et Mbailassem Aimé.
- Décret N°2018/606 du 18 octobre 2018 portant attribution à titre posthume de la Médaille de la Vaillance à un fonctionnaire de la Sûreté Nationale. Feu le Commissaire de Police Essomba Edouard.
- Décret N°2018/607 du 18 octobre 2018 portant attribution à titre posthume de la Médaille de la Vaillance à un fonctionnaire de la Sûreté Nationale. Feu l'Inspecteur de Police de 2ème grade Alioum Haman Wabi.
- Décret N°2018/608 du 18 octobre 2018 portant réorganisation de l'Office du Baccalauréat du Cameroun.
- Decree n°2018/614 of 22 October 2018 to reorganize the General Certificate of Education (GCE) Board.
- Décret N°2018/615 du 23 octobre 2018 portant réorganisation de



l'Office Cérééalier.

- Décret N°2018/616 du 24 octobre 2018 portant attribution de la Médaille de la Vaillance à titre posthume. Feus Sergent-chef Mgbago Gbadja Gressin ; Sergent-chef Mbouombou Mongbet Ibrahim ; Sergent-chef Tonye Roger ; Maréchal des logis Eba Medjo Gaston Wilfried ; Sergent Pagna Thomas ; Sergent Ngondi Emmanuel. Texte de citation. Déployés dans le cadre des opérations de sécurisation des Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, ces gendarmes et militaires ont courageusement sacrifié leurs vies pour la Patrie, face aux attaques des terroristes sécessionnistes. Tombés sur le champ d'honneur les 10, 12 et 13 octobre 2018 à Munyuengue, Fiango et Wum, ils ont par leur bravoure et leur opiniâtreté, rempli avec Honneur et Fidélité leur haute mission de soldat et ainsi permis de préserver l'intégrité territoriale du Cameroun.
- Décret N°2018/617 du 24 octobre 2018 portant attribution de la Médaille de la Vaillance à titre posthume mort ben service comandé. Feu Caporal Bekola Ondoua Aimard.
- Décret N°2018/618 du 24 octobre 2018 portant inscription au tableau d'avancement de grade au choix de cinquante-quatre (54) Commissaires de Police Principaux au grade de Commissaire Divisionnaires au titre de l'année 2018. Monsieur Ondoua Ondoua Marcel et autres
- Décret N°2018/619 du 24 octobre 2018 portant avancement de grade au choix de cinquante-quatre (54) Commissaires de Police Principaux au grade de Commissaire Divisionnaires au titre de l'année 2018. Monsieur Ondoua Ondoua Marcel et autres
- Décret N°2018/620 du 24 octobre 2018 portant inscription au tableau d'avancement de grade au choix de six (06) Commissaires de Police au grade de Commissaire Principal au titre de l'année 2018. Monsieur Bah Nkembe Jean Bertin et autres.
- Décret N°2018/621 du 24 octobre 2018 portant avancement de grade au choix de six (06) Commissaires de Police au grade de Commissaire Principal au titre de l'année 2018. Monsieur Bah Nkembe Jean et autres.
- Decree N°2018/622 of 24 October 2018 to classify as artificial public property, lands necessary for the construction of a 30 KV Medium Voltage Transmission and Distribution Line in some localities in Nwa, Ndu and Nkambe Central Sub-Divisions, Donga-Mantung Division, North West Region.
- Décret N°2018/623 du 24 octobre 2018 portant inscription de cent vingt-six (126) Officiers de Police Principaux sur la liste d'aptitude pour l'accès au cadre des Commissaires de Police au titre de l'année 2018.

Monsieur Ndjouwang Samuel et autres.

- Décret N°2018/624 du 24 octobre 2018 portant titularisation de trois (03) Commissaires de Police Stagiaires. Monsieur Mesape Ewang John et autres.
- Décret N°2018/625 du 24 octobre 2018 portant réorganisation du Palais des Congrès.
- Décret N°2018/626 du 24 octobre 2018 portant intégration dans le cadre des Commissaires de Police de quatre-vingt-dix (90) Elèves-Commissaires de Police issus du concours direct. Monsieur Abdoul-Aziz Modibo et autres
- Décret N°2018/627 du 24 octobre 2018 portant avancement d'échelon d'un Inspecteur de Police Principal, intégration et reclassement de cinquante (50) anciens Elèves-Commissaires de Police issus du concours spécial dans le cadre des Commissaires de Police. Monsieur Mvèle Fournane Pierre et autres.
- Décret N°2018/628 du 24 octobre 2018 portant nomination de trente-neuf (39) Elèves-Commissaires de Police. Monsieur Abah Antoine et autres.
- Décret N°2018/629 du 25 octobre 2018 portant réorganisation de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises.
- Décret N°2018/630 du 26 octobre 2018 portant réorganisation de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement.
- Décret N°2018/631 du 30 octobre 2018 portant intégration de Monsieur Fongang Fotsing Yannick Stéphane dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur. Au grade de Chargé de cours de 2ème classe 1er échelon, indice 715.
- Décret N°2018/632 du 30 octobre 2018 portant réorganisation de l'Institut de Recherches Géologiques et Minières.
- Décret N°2018/633 du 31 octobre 2018 portant classement au domaine public artificiel, des terrains nécessaires aux travaux de construction de l'axe routier Maroua-Bogo, Région de l'Extrême-Nord, dans le cadre du Plan d'urgence Triennal pour l'accélération de la croissance en République du Cameroun (PLANUT).
- Décret N°2018/634 du 31 octobre 2018 portant attribution de la Médaille de la Vaillance à titre posthume. Feu soldat de 1ère classe Oumarou Emmanuel.
- Décret N°2018/635 du 31 octobre 2018 portant réorganisation du Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale.
- Décret N°2018/636 du 31 octobre 2018 portant intégration



de Monsieur Tonfack Libert Brice dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur. Au grade de Chargé de cours de 2ème classe 1er échelon, indice 715.

- Décret N°2018/637 du 31 octobre 2018 portant intégration de Monsieur Abdoukary Saidou dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur. Au grade de Chargé de cours stagiaire, indice 665.
- Décret N°2018/638 du 31 octobre 2018 portant intégration de Monsieur Kanmegne Gabriel dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur. Au grade de Chargé de cours de 2ème classe 2ème échelon, indice 785.
- Décret N°2018/639 du 31 octobre 2018 portant intégration de Monsieur Teche Ndeno Stéphane Joële dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur. Au grade de Chargé de cours de 2ème classe 1er échelon, indice 715.
- Décret N°2018/640 du 31 octobre 2018 portant intégration de Monsieur Saidou dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur. Au grade de Chargé de cours de 2ème classe 1er échelon, indice 715.
- Décret N°2018/641 du 31 octobre 2018 portant intégration de Monsieur Baska Toussia Daniel Valérie dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur. Au grade de Chargé de cours de 2ème classe 2ème échelon, indice 785.
- Décret N°2018/642 du 31 octobre 2018 portant intégration de Madame Mabekou Takam Jeanne Sandrine, épouse Ngamba Tchakoutio dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur. Au grade de Chargée de cours de 2ème classe 2ème échelon, indice 715.
- Décret N°2018/643 du 31 octobre 2018 portant intégration de Monsieur Mfouapon Georges Kriyoss dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur. Au grade de Chargé de cours stagiaire, indice 665.
- Décret N°2018/644 du 31 octobre 2018 portant intégration de Monsieur Tagne Fute Elie dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur. Au grade de Chargé de cours de 2ème classe 1er échelon, indice 715.
- Décret N°2018/645 du 31 octobre 2018 portant intégration de Monsieur Mfayakouo Chavom Bachirou dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur. Au grade de Chargé de cours de 2ème classe 1er échelon, indice 715.
- Décret N°2018/646 du 31 octobre 2018 portant intégration de

Monsieur Essissima Michel Yves dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur. Au grade de Chargé de cours de 2ème classe 2ème échelon, indice 785.

- Décret N°2018/647 du 31 octobre 2018 portant intégration de Monsieur Bilong Salomon dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur. Au grade de Chargé de cours de 2ème classe 2ème échelon, indice 785.
- Décret N°2018/648 du 31 octobre 2018 portant intégration de Monsieur Kpoumie Amidou dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur. Au grade de Chargé de cours de 2ème classe 2ème échelon, indice 785.
- Décret N°2018/649 du 31 octobre 2018 portant intégration et promotion de Monsieur Essia Ngang Jean Justin dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur. Au grade de Chargé de Maître de Conférences de 1ère classe 3ème échelon, indice 1240.
- Décret N°2018/650 du 31 octobre 2018 portant intégration de Madame Nchimi, née Mebu Jeanne Claire dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur. Au grade de Professeur de classe Exceptionnelle, indice 1350.
- Décret N°2018/651 du 31 octobre 2018 portant reversement et promotion de Madame Kum Ngong, née Kwansuh Eunice Ikei dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur. Promue au grade de Maître de conférences de 1ère classe 3ème échelon, indice 1240.
- Arrêté N°0531/CAB/PR du 18 octobre 2018 infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Mboumbou Moussa (Mle 595 381-L), Gardien de la Paix Principal. Pour manquement aux consignes, insubordination hiérarchique et refus d'exécuter une sanction disciplinaire. Ramené immédiatement au grade de Gardien de la Paix de 2ème grade, 3ème échelon, indice 265.
- Arrêté N°0554/CAB/PR du 23 octobre 2018 modifiant et complétant certaines dispositions de l'arrêté n°0678/CAB/PR du 23 octobre 2017, en ce qui concerne exclusivement Madame Emilia Liengu Mbole (Mle 583 087-A), Inspecteur de Police de 1er grade.
- Arrêté N°0555/CAB/PR du 23 octobre 2018 modifiant et complétant certaines dispositions de l'arrêté n°0004/CAB/PR du 04 janvier 2017, en ce qui concerne exclusivement Monsieur Djongwe Daniel (Mle 583 194-M), Inspecteur de Police de 1er grade.
- Arrêté N°0556/CAB/PR du 23 octobre 2018 modifiant et complétant certaines dispositions de l'arrêté n°0678/CAB/PR du 23 octobre 2017 portant avancement d'échelon, intégration et reclassement de deux



cent soixante-dix-neuf (279) anciens Elèves-Inspecteurs de Police, en ce qui concerne exclusivement Monsieur Dounla Jules (Mle 587 091-K), Inspecteur de Police de 1er grade.

- Arrêté N°0557/CAB/PR du 24 octobre 2018 portant inscription au tableau d'avancement de grade au choix de quatre-vingt-dix-neuf (99) Officiers de Police de 2ème grade au grade d'Officier de Police au titre de l'année 2018. Epansang Ebong Valentin et autres.
- Arrêté N°0558/CAB/PR du 24 octobre 2018 portant reclassement d'un (01) Officier de Police de 2ème grade, avancement d'échelon de quatre-vingt-treize (93) Officiers de Police de 2ème grade et avancement de grade au choix de quatre-vingt-dix-neuf (99) Officiers de Police de 2ème grade au grade d'Officier de Police Principal au titre de l'année 2018. Epansang Ebong Valentin et autres.
- Arrêté N°0559/CAB/PR du 24 octobre 2018 portant inscription au tableau d'avancement de grade au choix de cent quatre-vingt-quinze (195) Officiers de Police de 1er grade au grade d'Officier de Police de 2ème grade au titre de l'année 2018. Bekala Ndoh Félix et autres.
- Arrêté N°0600/CAB/PR du 24 octobre 2018 portant avancement d'échelon de six (06) Officiers de Police de 1er grade et avancement de grade au choix de cent quatre-vingt-quinze (195) Officiers de Police de 1er grade au grade d'Officiers de Police de 2ème grade au titre de l'année 2018. Mayi Emmanuel Théodore et autres.
- Arrêté N°0601/CAB/PR du 24 octobre 2018 portant titularisation d'un (01) Officier de Police Stagiaire. Mpong William, Officier de Police de 1er grade, 1er échelon, indice 485.
- Arrêté N°0602/CAB/PR du 24 octobre 2018 portant nomination de mille neuf cent cinquante-deux (1952) Elèves-Officiers de Police. Aba'a Eto Victor et autres.
- Arrêté N°0603/CAB/PR du 24 octobre 2018 portant intégration de deux-cent quarante-neuf (249) anciens Elèves-Officiers de Police issus du concours direct dans le cadre des Officiers de Police. Abang Nna Suzanne et autres.
- Arrêté N°0604/CAB/PR du 24 octobre 2018 portant intégration et reclassement de quatre-vingt-dix-neuf (99) anciens Elèves-Officiers de Police issus du concours spécial dans le cadre des Officiers de Police. Meli Tsoala Aloys et autres.
- Arrêté N°0605/CAB/PR du 24 octobre 2018 portant inscription au tableau d'avancement de grade au choix de quatorze (14) Inspecteurs de Police de 2ème grade au grade d'Inspecteur de Police Principal au titre de l'année 2018. Ndilabogo Mesmin Christian et autres.

Arrêté N°0606/CAB/PR du 24 octobre 2018 portant reclassement, avancement au choix de quatorze (14) Inspecteurs de Police de 2ème grade au grade d'Inspecteur de Police Principal et avancement d'échelon de certains Inspecteurs de Police Principaux. Ndilabogo Mesmin Christian et autres.

- Arrêté N°0607/CAB/PR du 24 octobre 2018 portant inscription de deux cent soixante-dix-sept (277) Inspecteurs de Police sur la liste d'aptitude pour l'accès au cadre des Officiers de Police au titre de l'année 2018. Atanga Nicolas Serge et autres.
- Arrêté N°0608/CAB/PR du 24 octobre 2018 portant inscription au tableau d'avancement de grade au choix de mille quatre cent vingt-deux (1422) Inspecteurs de Police de 1er grade au grade d'Inspecteur de Police de 2ème grade au titre de l'année 2018. Ebambe Paul Alain et autres.
- Arrêté N°0609/CAB/PR du 24 octobre 2018 portant reclassement, avancement de grade au choix de mille quatre cent vingt-deux (1422) Inspecteurs de Police de 1er grade au grade d'Inspecteur de Police de 2ème grade et avancement d'échelon de certains Inspecteurs de Police de 2ème grade. Ebambe Paul Alain et autres.
- Arrêté N°0610/CAB/PR du 24 octobre 2018 portant inscription de cinquante-six (56) Gardiens de la Paix Principaux sur la liste d'aptitude pour l'accès au cadre des Inspecteurs de Police au titre de l'année 2018. Mamoukel Bachelard et autres.
- Arrêté N°0611/CAB/PR du 24 octobre 2018 portant inscription au tableau d'avancement au choix de soixante-quatre (64) Gardiens de la Paix de 2ème grade au grade de Gardiens de la Paix Principal au titre de l'année 2018. Ndanga Maxime Angel et autres.
- Arrêté N°0612/CAB/PR du 24 octobre 2018 portant avancement d'échelon de certains Gardiens de la Paix de 2ème grade au grade et reclassement de soixante-quatre (64) Gardiens de la Paix de 2ème grade au grade de Gardiens de la Paix Principal. Abomo Alain Giresse et autres.
- Arrêté N°0613/CAB/PR du 24 octobre 2018 portant inscription au tableau d'avancement au choix de quatorze (14) Gardiens de la Paix de 1er grade au grade de Gardiens de la Paix de 2ème grade au titre de l'année 2018. Zang Philémon Arsène et autres.
- Arrêté N°0614/CAB/PR du 24 octobre 2018 portant avancement d'échelon de onze (11) Gardiens de la Paix de 1er grade, reclassement de quatorze (14) Gardiens de la Paix de 1er grade au grade de Gardien de la Paix de 2ème grade et avancement d'échelon d'un (01) Gardien de la Paix de 2ème grade. Mam-ma Djob Rodrigue Stéphane et autres.

## Novembre 2018



### Le Président de la République a signé 65 décrets et 90 arrêtés dont quelques uns sont publiés.

- Décret N°2018/655 du 05 novembre 2018 portant admission au corps des Officiers d'active des forces de défense et nomination au grade. Capitaine Gara Soukolsou Isaac au titre de l'Armée de terre.
- Décret N°2018/665 du 05 novembre 2018 portant réorganisation de l'Institut National de la Cartographie.
- Décret N°2018/666 du 05 novembre 2018 portant réorganisation de l'Institut Supérieur de Management Public.
- Décret N°2018/667 du 07 novembre 2018 portant intégration et promotion de Monsieur Ganwa Alembert Alexandre dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur, grade de Maître de Conférences de 1ère classe, 2ème échelon, indice 1200.
- Décret N°2018/668 du 08 novembre 2018 portant d'un Inspecteur Général au Ministère de la Décentralisation et du développement Local. Monsieur Tcheuwa Hean Clause, professeur des Universités précédemment chef de la division des Affaires juridiques à l'ex-MINATD.
- Décret N°2018/669 du 08 novembre 2018 accordant une prolongation d'activité à un fonctionnaire. Monsieur Oumarou Jean, Administrateur Civil Principal, deux ans, du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2019.
- Décret N°2018/670 du 08 novembre 2018 accordant une prolongation d'activité à un fonctionnaire de la Sûreté Nationale. Monsieur Ndie Ngah Jean Marie, Commissaire de Police, deux ans, du 03 décembre 2018 au 03 décembre 2020.
- Décret N°2018/671 du 08 novembre 2018 portant attribution de la médaille de vaillance à titre posthume aux personnels militaires ci-après, morts en service commandé dans le cadre des opérations de sécurisation des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest : lieutenant Ekane Divine Epie, sergent Tanyi Joseph, sergent Sih Mikael, caporal-chef Njang Carlson.
- Décret N°2018/672 du 12 novembre 2018 portant admission au corps des Officiers d'active des forces de défense et nomination au grade. Enseigne de vaisseau de 2ème classe, Ngnang Nana Nils.
- Décret N°2018/673 du 14 novembre 2018 portant nomination d'un Inspecteur Général au Ministère du Commerce. Monsieur Omballa Magellan.
- Décret N°2018/674 du 14 novembre 2018 accordant une prolongation d'activité à un fonctionnaire. Madame Mbajon née Ndjepang Marthe Chantal, Inspecteur Principal des régies financières (impôts), deux ans du 16 septembre 2018 au 16 septembre 2020.
- Décret N°2018/675 du 14 novembre 2018 portant classement au domaine public artificiel des terrains nécessaires aux travaux de construction de la voie d'accès triomphale, des voies tertiaires et des parkings au complexe sportif de Japoma dans le département du Wouri, région du Littoral.
- Décret N°2018/676 du 14 novembre 2018 portant classement au domaine public artificiel des terrains nécessaires aux travaux de construction des ouvrages d'évacuation d'énergie du projet d'aménagement hydroélectrique de Memve'ele dans le département du Nyong et So'o, région du Centre.
- Décret N°2018/678 du 15 novembre 2018 portant attribution de la médaille de vaillance à titre posthume aux personnels militaires et gendarmes ci-après, morts en service commandé dans le cadre des opérations de sécurisation des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest : maréchal des logis-chef Itoe Victor, sergent-chef Djibo Bouba, sergent Idrissou Ahaman, sergent Chari Abdoulaye, gendarme-major Ngoh Ngappa Romuald, gendarme Ngompe Sigompe Brice.
- Décret N°2018/679 du 15 novembre 2018 portant attribution de la médaille de vaillance à titre posthume aux personnels militaires ci-après, morts en service commandé dans le cadre de l'opération CHACAL : sergent-chef Akono Arsène, sergent Nsouli Assagou Achille.
- Décret N°2018/677 du 14 novembre 2018 portant classement au domaine public artificiel des terrains nécessaires aux travaux de construction de la route nationale N°15 « Batchenga-Ntui-Yoko-Lena » dans le département du Mbam et Kim, région du Centre.
- Décret N°2018/685 du 16 novembre 2018 portant nomination d'un Consul Général. Monsieur Mebouogue Donacien, Conseul Général à Dubaï (Emirats Arabes Unis).
- Décret N°2018/686 du 19 novembre 2018 portant classement



au domaine public artificiel des terrains nécessaires aux travaux de construction du marché « A » de Fouban dans le département du Noun, région de l'Ouest.

- Décret N°2018/687 du 20 novembre 2018 portant attribution de la Croix de la valeur Militaire du Cameroun à titre posthume au Général de Division en deuxième section Obama Isidore.
- Décret N°2018/688 du 20 novembre 2018 habilitant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer avec l'Association internationale de Développement (IDA), un accord de crédit d'un montant de 6,6 millions d'euros, correspondant à 8 millions de dollars US, soit environ 4,3 milliards de francs CFA, pour le financement additionnel de la troisième phase du programme National de Développement Participatif (PNDP III).
- Décret N°2018/690 du 21 novembre 2018 habilitant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer avec RAFFEISEN Bank International, un accord de prêt d'un montant de 5 millions d'euros, soit 3 279 785 000 francs CFA, pour le financement du projet de construction du Centre de formation professionnelle de Nanga Eboko.
- Décret N°2018/691 du 21 novembre 2018 portant nomination de responsables dans certaines Universités d'Etat.
- Décret N°2018/692 du 21 novembre 2018 portant nomination de responsables dans certaines Universités d'Etat.
- Décret N°2018/693 du 26 novembre 2018 portant intégration de Monsieur Daouda Dawai dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur au grade de Chargé de Cours de 2ème classe, 1er échelon, indice 715.
- Décret N°2018/694 du 26 novembre 2018 portant intégration de Madame Barbara Mma Atogho épouse Tiedeu dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur au grade de Chargé de Cours de 2ème classe, 1er échelon, indice 715.
- Décret N°2018/695 du 26 novembre 2018 portant intégration de Monsieur Takam Soh Patrice dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur au grade de Chargé de Cours de 2ème classe, 1er échelon, indice 715.
- Décret N°2018/697 du 26 novembre 2018 portant intégration de Madame Ntentie François Raïssa épouse Mountapbeme dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur au grade de Chargé de Cours de

2ème classe, 1er échelon, indice 715.

- Décret N°2018/697 du 26 novembre 2018 portant intégration de Madame Nyemb née Ngo Bakonde Elise Nathalie dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur au grade de Chargé de Cours de 2ème classe, 1er échelon, indice 715.
- Décret N°2018/698 du 26 novembre 2018 portant intégration de Madame Djuikouo Kamdem Marie Noël épouse Nguembou dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur au grade de Chargé de Cours de 2ème classe, 1er échelon, indice 715.
- Décret N°2018/699 du 26 novembre 2018 portant intégration de Monsieur Nguïya Séverin dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur au grade de Chargé de Cours de 2ème classe, 2ème échelon, indice 785.
- Décret N°2018/700 du 26 novembre 2018 portant intégration de Monsieur Lekeufack Folefack Guy benoit dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur au grade de Chargé de Cours de 2ème classe, 2ème échelon, indice 785.
- Décret N°2018/701 du 26 novembre 2018 portant intégration de Monsieur Odo Gabriel Emmanuel dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur au grade de Chargé de Cours de 2ème classe, 1er échelon, indice 715.
- Décret N°2018/702 du 26 novembre 2018 portant intégration de Monsieur Gwoda Adder Abel dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur au grade de Chargé de Cours de 2ème classe, 2ème échelon, indice 785.
- Décret N°2018/703 du 26 novembre 2018 portant intégration de Monsieur Palmer Masumbe Netongo dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur au grade de Chargé de Cours de 2ème classe, 2ème échelon, indice 785.
- Décret N°2018/704 du 26 novembre 2018 portant intégration de Monsieur Pando Joseph Blaisedans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur au grade de Chargé de Cours de 2ème classe, 1er échelon, indice 715.
- Décret N°2018/707 du 26 novembre 2018 portant avancement d'échelon de Monsieur Mbvoumbo Urbain Magloire (Mle 519 614-S), magistrat de 4ème grade, 3ème échelon, indice 1115.
- Décret N°2018/708 du 26 novembre 2018 portant intégration et promotion de Monsieur Moundipa Fewou Paul dans le corps des



personnels de l'Enseignement Supérieur au grade de Professeur de classe exceptionnelle, indice 1350.

- Décret N°2018/709 du 26 novembre 2018 portant intégration et promotion de Monsieur Awono Onana dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur au grade de Professeur de classe exceptionnelle, indice 1350.
- Décret N°2018/710 du 26 novembre 2018 portant intégration et promotion de Monsieur Thuinkam Timoléon dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur au grade de Maître de Conférences de 1ère classe, 2ème échelon, indice 1200.
- Décret N°2018/711 du 26 novembre 2018 portant intégration et promotion de Monsieur Kuete Victor dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur au grade de Maître de Conférences de 2ème classe, 4ème échelon, indice 1005.
- Décret N°2018/712 du 26 novembre 2018 portant intégration et promotion de Monsieur Azantsa Kingue Gabin Boris dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur au grade de Chargé de Cours de 2ème classe, 1er échelon, indice 715.
- Décret N°2018/713 du 26 novembre 2018 portant intégration et promotion de Madame Medjo Elimbi Solange épouse Femenou dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur au grade de Chargé de Cours de 2ème classe, 1er échelon, indice 715.
- Décret N°2018/714 du 26 novembre 2018 portant intégration et promotion de Monsieur Fonkou Théophile dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur au grade de Maître de Conférences de 1ère classe, 1er échelon, indice 1140.
- Décret N°2018/715 du 27 novembre 2018 portant nomination dans l'Ordre de la Valeur à titre exceptionnel. Adjudant Fongang David.
- Décret N°2018/716 du 27 novembre 2018 portant attribution de la médaille de vaillance à titre posthume aux personnels militaires ci-après, morts en service commandé dans le cadre des opérations de sécurisation des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest : adjudant Samen Martin, adjudant Ebendeng Potifard, sergent Arouna Martial, sergent-chef Golbo Marc, sergent Ebot Harrison, matelot de 1ère classe Eloumbat Sakem, caporal Fiwa Goldi Emmanuel.
- Décret N°2018/717 du 27 novembre 2018 portant attribution de la médaille de vaillance à titre posthume aux personnels militaires ci-après, morts en service commandé dans le cadre l'opération CHACAL : caporal Ayangma Bipane Arnold Meriot, soldat de 2ème classe Leouna

Martouanga.

- Décret N°2018/718 du 27 novembre 2018 portant attribution de la médaille de la Vaillance à titre posthume aux personnels militaires et gendarmes ci-après, morts en service commandé dans des opérations de sécurisations des régions Nord-Ouest et du Sud-Ouest : maréchal des logis-chef Itoe Victor, sergent-chef Djibo Bouba, sergent Idrissou Ahaman, sergent Chari Abdoulaye, gendarme-major Nghoh Ngappa Romuald, gendarme Ngompe Sigompe Brice.
- Décret N°2018/719 du 30 novembre 2018 portant création du Comité National de Désarmement, de Démobilisation et de Réintégration.
- Arrêté N°0640/CAR/PR du 02 novembre 2018 portant révocation d'office de Madame Ngo Bathoum Marie Thérèse (Mle 502 129-M), Officier de Police de 1er grade. Abandon de poste, fait constaté le 29 août 2018.
- Arrêté N°0641/CAR/PR du 02 novembre 2018 révocation d'office de Madame Akoumou Crescence (Mle 595 661-U), Inspecteur de Police de 1er grade. Abandon de poste, fait constaté le 05 juin 2018.
- Arrêté N°0642/CAR/PR du 02 novembre 2018 portant révocation d'office de Monsieur Nzakaka Mang Marcel Didier Blaise (Mle 595 761-N), Gardien de la Paix de 2ème grade. Condamnation à douze (12) mois d'emprisonnement ferme pour vol ; fait constaté le 05 juin 2018.
- Arrêté N°0663/CAR/PR/SG du 12 novembre 2018 portant détachement au port autonome de Kribi de Madame Nga Ekassi Claudine Nicole (Mle 569 876-A), Professeur des lycées d'enseignement technique.
- Arrêté N°0677/CAR/PR du 14 novembre 2018 portant détachement d'un fonctionnaire de la Sécurité nationale. Monsieur Ndi Christophe détaché auprès du département de la Sécurité nationale des Nations Unies au Cameroun.
- Arrêté N°0684/CAR/PR du 15 novembre 2018 portant détachement temporaire de deux Officiers supérieurs à l'Union africaine. Lientenant-colonel Nanci Yossi Raoul ; Commandant Mekolle Ngoula James Gildas.
- Arrêté N°0679/CAR/PR/SG du 14 novembre 2018 plaçant en position de disponibilité sans solde Monsieur Foussam Mfoko Jules Alexis (Mle 699 624-N), Gardien de la Paix Principal.
- Arrêté N°0695/CAR/PR/SG du 19 novembre 2018 portant rappel d'un sous-officier en service au Bureau militaire près la représentation permanente du Cameroun auprès de l'Union européenne et de l'OTAN à Bruxelles. Adjudant-chef Abani Karim Abdoulaye.



## BON À SAVOIR

**Statistiques comparées des textes signés par le Président de la République, Paul BIYA, pendant les septennats 2004-2011 et 2011-2018.**

- 145 lois promulguées au 3 novembre 2018 contre 125 lois à la même date en 2011.
- 15 ordonnances signées au 3 novembre 2018 contre 10 ordonnances à la même date en 2011.
- 4 337 décrets signés au 3 novembre 2018 contre 3091 décrets à la même date en 2011.
- 6740 arrêtés signés au 3 novembre 2018 contre 6599 arrêtés signés à la même date en 2011.
- 08 circulaires signées au 3 novembre 2018 contre 08 circulaires à la même date en 2011.
- 1460 projets de texte soumis au visa préalable du Président de la République contre 959 projets de texte entre 2004 et 2011.



**Le Cameroun, un et indivisible**  
**Cameroon, one and indivisible**

